HISTOIRE

DES

Journaux, Ecrits Périodiques

ALMANACHS, ANNUAIRES

PUBLIÉS A DUNKERQUE

(depuis l'origine jusqu'en 1868) (1)

PAR J.-J. CARLIER

INTRODUCTION

I

Le Journalisme, messager de nouvelles et propagateur permanent, tel qu'il est compris aujourd'hui, est d'une origine contemporaine de la découverte de l'imprimerie au XV^e^ siècle. A cette époque d'ardentes controverses, le journal et l'imprimerie vinrent merveilleusement satisfaire le besoin impérieux qu'éprouvaient les peuples de se renseigner sur les grandes questions qui agitaient le monde.

(1) En insérant *ne varietur* dans son Bulletin l'étude sur la presse dunkerquoise de J.-J. CARLIER, qui lui a été gracieusement communiquée par M. Alex. Bonvarlet, l'*Union Faulconnier* décline toute responsabilité quant à la forme et pour le fond du travail. Elle se propose seulement de conserver un essai intéressant pour notre histoire en faisant toutes ses réserves relativement aux opinions qui y sont formulées.

Un prochain fascicule contiendra l'histoire de la presse locale, depuis l'époque où J.-J. CARLIER l'a arrêtée, en 1868, jusqu'à nos jours.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre eurent des feuilles périodiques longtemps avant la France.

A Venise, le gouvernement ombrageux prohiba cette importation ; on y suppléa en publiant des feuilles écrites à la main, qui reçurent, au dire de Ménage, le nom de *gazettes*, de la petite pièce de monnaie qui en était le prix. Toutefois, les étymologies de Ménage sont assez contestées, et il serait aussi vraisemblable que le nom de *gazette* vint de *Gazza*, qui signifie une *pie*, oiseau jaseur.

Le N° 50, du 23 juillet 1588, du premier journal qui parut en Angleterre, *The English Mercury*, enregistra la victoire que venait de remporter la flotte anglaise sur l'*Invincible Armada* du roi Philippe II.

Le Mercure de France fut la première feuille française; elle parut en 1605. Vint ensuite la *Gazette de France*, fondée en 1631, par le médecin Renaudot. Le *Journal de Paris*, ainsi nommé de ce qu'il était publié journellement, parut le premier janvier 1777. Mais ce fut surtout à la révolution de 1789 que le journalisme prit tout son essor en France. Sous la République on compta plus de neuf cents journaux.

La presse périodique, livrée à de scandaleux excès, dût être contenue. On lui imposa peut-être de trop étroites limites, et elle perdit beaucoup de son importance sous le Consulat et sous l'Empire. Elle se releva sous la Restauration par l'habileté de la rédaction et par la variété des sujets qu'elle traitait. Mais l'exaltation des esprits ayant amené la Révolution de 1830, on vit de nouveau la liberté dégénérer en licence et on fut amené à lui appliquer des lois de Censure et de Cautionnement. Après la Révolution de 1848, nouvelle ère de soi-disant liberté, le dévergondage du journa-

lisme fut poussé au point de faire douter s'il ne compromettait point la paix publique. L'opinion lui devint hostile, et le régime rigoureux que lui imposa l'Empire ne fut pas désapprouvé.

II

Ce ne fut également qu'à la Révolution de 1789 que le journalisme prit pied dans la province et qu'il s'y fit sa part.

Toutefois le rôle de journaliste est autrement difficile en province que dans les grands centres de population. En outre du talent qu'il doit apporter à son œuvre, il a tout à faire pour l'exploitation de sa feuille. C'est lui qui doit dépouiller les journaux du dehors, faire le choix de leurs nouvelles, et en même temps aller à la recherche des nouvelles locales. Il doit presque tout rédiger lui-même, depuis les articles politiques et ceux de localité spéciale, jusqu'aux faits divers, les riens de la rue, les accidents de mille natures, puis les feuilletons de théâtre ou de roman. Le journaliste de province est lui-même son correcteur, et parfois ce qu'il a corrigé d'un côté se tranforme, lui parti, en de nouvelles fautes, ou ce qu'il a corrigé ne se réalise pas ; le temps est toujours là qui marche, qui passe, qui commande. Ajoutons à cela que sa franchise estimée, prisée quand elle a trait aux autres, lui aliène le lendemain celui qui en devient l'objet et qui le portait aux nues la veille. Et s'il se montre dans les lieux publics, il se rencontrera avec tel et tel qui le tiennent en antipathie; tandis que ceux qui l'approuvent au fond du cœur, le fuient ou feignent de ne pas le voir. Quoiqu'il en soit de ses difficultés, le journalisme

est devenu partout un élément indispensable de la vie sociale. La morale et la politique le soumettront à des entraves plus ou moins resserrées, mais il ne pouvait plus être supprimé.

III

Accessoirement aux feuillles périodiques, le besoin d'informations sur tout ce qui constitue l'administration publique, sur le culte, les arts, les sciences, le commerce, l'industrie, la navigation, fit surgir un genre de publications qui n'exigeait d'apparaître qu'à de plus rares intervalles. Ce furent les almanachs, les annuaires, plus ou moins étendus et variés suivant les localités et les besoins publics qu'ils avaient mission de satisfaire, qui vinrent remplir ce rôle.

IV

L'imprimerie n'avait pénétré que tardivement à Dunkerque. Nous avons la date de son apparition sur notre horizon, dans le petit imprimé connu sous le titre :

« *Eschantillon de la première imprimerie establie à* » *Duynkercke, dédié au Magistrat de la Ville*. 1674, chez » Jan Wyns ». Petit in-4° de 4 pages (1).

Un livre de piété en flamand, in-12 de 454 pages, imprimé, en 1677, par Jean Wyns, mentionne qu'il demeurait *by de paters Jesuiten, in Sinte Ignatius, (2)*.

Dès les premiers pas, la presse dunkerquoise ne fut

---

(1) L'imprimerie de Jan *Wyns* passa successivement en 1691 à Pieter *Weins* ; en 1714 à la veuve de P. Weins ; en 1740 à Balthasard Weins ; en 1744 à Nicolas Félix Weins ; en 1777 à Balthasard Jean Augustin Weins ; en 1822 à la Ve Weins jusqu'en 1832.

(2) Annales du *Comité Flamand* 1854, page 300.

pas sans doute à même de produire des ouvrages de grande importance. En effet, ce ne fut que vingt ans plus tard, en 1694, qu'un second imprimeur édita à Dunkerque la traduction du *Cid* de Corneille, par le poëte flamand Michiel Deswaen de Dunkerque (1).

En 1707, un troisième imprimeur apparaît à Dunkerque, qui publie cette fois l'œuvre originale de Deswaen, la tragédie *De Zedelycke doodt van Keyser Carel den Vylden* (2).»

Après cette époque, nous ne voyons plus sortir des presses dunkerquoises que de petits livres de pieté, des ordonnances des Intendants et des Magistrats, des règlements de corps de métiers, et l'on comprendrait à la rigueur que la « Description historique de Dunkerque », par le grand Bailli Faulconnier, ouvrage de deux volumes in-folio, avec plans et gravures, fut imprimé à Bruges, en 1730. Mais on comprendra moins que l'imprimeur E. Laurenz, qui avait déjà édité plusieurs petits ouvrages, dût s'adresser, en 1755, à Bruxelles pour y faire imprimer le minuscule in-32, dont le débit s'est prolongé jusqu'à nos jours, sous le titre dont nous allons parler.

ALMANACHS — ANNUAIRES

I

Almanach de Dunkerque, chez Em. Laurenz à l'enseigne de Sainte-Ursule, *op de groote markt*, à Dunkerque.

Ce ne fut qu'en 1764 que cet almanach s'imprima à

(1) « Antonius Van Arsei, Woonende by de groote Kercke, in Sinte Ursola » (Annales du *Comité flamand*, 1854, page 294)

(2) « Pieter Labus, in O. L. Vrouwe-Straet, *In den Bloem Korf* » (Annales du *Comité Flamand*. 1854, page 274).

Dunkerque chez l'éditeur. Son enseigne indique qu'il était successeur de Vandersel, c'est-à-dire que déjà, en 1734, un Joannes Octavius Laurenz était établi à l'enseigne de Sainte Ursule (1).

Ce petit livre populaire ne se lançait point dans les prédictions sur les évènements politiques, à la façon du célèbre Nostradamus, le fondateur des almanachs, en 1550 ; mais il se hasardait à donner, après son calendrier, des pronostics du temps, à l'instar du double almanach de Liège de Mathieu Lansberg, qui datait de 1636. Cette partie de sa rédaction fut abandonnée en 1845. L'almanach de Lorenzo — c'est ainsi qu'il était nommé dans le public — fournissait des indications sur les bureaux des fonctionnaires, et donnait la liste des commerçants, des armateurs et industriels des diverses professions. Il a continué de paraître chez les descendants de son fondateur, tous portant constamment le prénom d'Emmanuel ; quant au nom de la famille, il s'est transformé depuis longtemps en celui de Lorenzo. A notre époque d'éparpillement des familles, qui autrefois restaient sédentaires et formaient des établissements d'une durée séculaire dans les provinces, nous sommes certain qu'un nom que nous voyons inscrit, sous le n° 190 de la liste des élèves admis à l'école militaire de S^{t}-Cyr, dans le concours de 1865 (*Moniteur* du 6 octobre), appartient à l'un des membres de l'ancienne famille des imprimeurs de Dunkerque. L'élève classé au n° 190 est un nommé *Lorenzo Emmanuel*-Hilaire-Hyacinthe.

L'almanach de Lorenzo, pour l'année 1865, qui est toujours édité à peu près sur le plan primitif de 1755,

(1) Annales du *Comité Flamand* 1854, page 289.

porte dans son titre qu'il en est à sa cent dixième année d'existence.

II

Si les imprimeurs de Dunkerque se bornaient jadis à la seule publication du petit almanach de Lorenzo, des almanachs plus complets étaient publiés à Lille, où le port de Dunkerque et de son arrondissement était largement traité.

Nous avons sous la main un *Calendrier général* du gouvernement de la Flandre, du Hainaut et du Cambrésis, pour l'année 1760; à Lille chez Pierre Moucke, libraire, avec privilège du roi, à Dunkerque chez Robert et chez Weins libraires, in-16 de 288 pages; on y trouve des notices historiques intéressantes sur Hondschoote, la Motte au Bois, Hazebrouck, Bailleul, Merville, Estaires La Gorgue, Bourbourg, Cassel, Gravelines. La partie relative à Dunkerque comprend de la page 3 à 24; celle de Bergues de 25 à 32.

Le *Calendrier* pour 1783 est indiqué de l'imprimerie de J.-B. Henry à Lille, avec privilège du roi, à Dunkerque chez Weins, imprimeur-libraire, et chez Letocart, libraire.

Les notices historiques y sont plus développées. Dunkerque tient de la page 68 à 98, Gravelines de 99 à 107, Cassel de 129 à 137, Bailleul de 151 à 161, Bourbourg de 173 à 179, Bergues de 181 à 192.

Enfin, un *Almanack du Commerce des Arts et Métiers, de Lille, Douay et Dunkerque*, parut en 1786, 1787 et 1788, à Lille chez Vanackère, libraire rue Notre-Dame, n° 1768, avec privilège du roi, à Dunkerque chez Weins imprimeur-libraire. Nous avons sous les yeux le volume

pour l'année bissextile 1788. La partie concernant la ville de Dunkerque comprend depuis la page 233 à 305. La table des marées du port précède le Calendrier.

III

L'imprimeur Jacques-Joseph Drouillard (1) entreprit à son tour la publication d'un almanach qui lui réussit parfaitement. L'intérêt des matières qui y étaient classées et la rédaction des notices sur des sujets variès, lui conquirent la vogue pendant vingt à vingt-cinq ans. On le surnommait populairement l'*Almanach de Drouillard*, quoique son titre fut : *Almanach de Dunkerque*.

Nous croyons que ces publications commencèrent en 1791, (un almanach de Dunkerque pour 1792, in-12, a été donné à la *Société Dunkerquoise* en 1852), mais nous ne connaissons de ces petits recueils que celui qui parut in-32 de 96 pages, commençant le 1er Thermidor an V (19 juillet 1797) et finissant le 1er Messidor an VI (19 juin 1798) imprimé chez Drouillard, rue de l'Union dite de l'Ancienne Poste, nº 80, à Dunkerque.

On y trouve la liste des Bourgmaîstres de la Ville depuis 1506 jusqu'à 1784 ; le nombre des naissances, mariages et décès à Dunkerque depuis 1774 ; la liste des prêtres constitutionnels qui desservaient alors l'église paroissiale ; des notices sur l'Hôtel de la Maison Commune et sur l'origine de Dunkerque.

L'Almanach pour l'an X, d'un format in-12, contient une notice sur la famille des Garcia, qui de temps immémorial occupait l'emploi de tourier.

Dans celui de l'an XI, on lit des notices sur le Tribunal

---

(1) Un sieur Drouillard était, en 1759, Conseiller de la Chambre de Commerce de Dunkerque. — En 1782, Drouillard fils était membre de la Chambre Consulaire et de l'administration du pilotage.

de Commerce et sur la salle de spectacle; dans celui de l'an XII, un récit très détaillé de la visite du Premier Consul à Dunkerque.

Celui de l'an XIII comprend 184 pages; il est accompagné d'une carte des soixante municipalités des divers cantons du district de Bergues. Il est imprimé chez Drouillard, rue de l'Union, nº 4. On y trouve l'arrêté qui fixe les valeurs en papier monnaie; la correspondance des calendriers du nouveau et de l'ancien style; un précis sur l'histoire du calendrier grégorien; une table synchronique de tous les souverains de l'Europe depuis Charlemagne; enfin des éphémérides des évènements arrivés à Dunkerque dans l'année précédente.

L'almanach pour l'année bissextile 1812 est imprimé chez Vve Drouillard & fils, rue Royer nº 6. Il se compose de 118 pages où l'on trouve, en outre de tous les renseignements usuels, un tarif complet des anciennes monnaies et des monnaies décimales correspondantes; ainsi que la concordance des anciens et des nouveaux poids et mesures, telle qu'elle est reproduite aujourd'hui, chaque année, dans l'annuaire du Bureau des longitudes.

Celui de 1813, de 122 pages, donne un tableau de la conversion de toutes les monnaies de l'Europe en monnaie de France. Il parut sous le nom de Drouillard fils, et nous y voyons mentionné (page 76) qu'en outre des almanachs d'Emmanuel Lorenzo et de Drouillard, il s'en publiait un troisième chez la veuve Lorenzo (née Derycke), imprimeur, rue de l'Eglise, nº 41. Nous n'avons pas souvenance d'avoir jamais vu ce dernier; nous ne connaissons pas la date où il apparut. Ce fut peut-être un essai qui n'eut pas d'autre suite.

Ces petits recueils étaient en somme fort instructifs,

et l'influence scientifique de M. Petit Genet (1) ami de l'éditeur, contribuait à leur donner une véritable valeur. Nous croyons qu'ils ont cessé de paraître, après 1815.

IV

Nous voyons qu'il fut publié à Dunkerque un *Almanach Républicain,* dédié aux amis de la liberté et de l'égalité ; à Dunkerque chez Letocart, place de la Liberté. 1793, in-18.

V

Dans la filiation des publications annuelles à Dunkerque, citons :

L'*Almanach de Dunkerque et de son arrondissement,* qui parut en 1825 et 1826 (1re et 2me années) imprimé chez la veuve Weins, éditeur, rue du Collège nº 2, in-12 de 120 pages.

On y trouve la Charte (de 1814) et toutes les indications, nécessaires au commerce, sur les administrations et les institutions locales; mais on doit faire le reproche à l'éditeur de ces recueils de ne point y avoir mis de table. On ne peut ainsi se renseigner que difficilement sur ce qu'on y cherche.

VI

Les Almanachs et Annuaires se ressentirent, ainsi que la presse périodique, du mouvement qu'amena la Révolution de 1830, et l'on peut citer comme un modèle de renseignements utiles pour un arrondissement d'une grande importance industrielle, commerciale et

(1) Notice historique sur M. Petit Genet, professeur d'hydrographie à Dunkerque, par J.-J. Carlier. Dunkerque 1861, in-8.

maritime tel que celui de Dunkerque, les volumes qui parurent sous le titre suivant :

Annuaire de l'arrondissement de Dunkerque dédié au Conseil Municipal de cette ville. Dunkerque, Vve Lemonnier & Cie, libraires, rue des Prêtres, nº 5. Première année 1837. Lille, typographie de Parvillez-Rouselle, in-16 de 327 pages.

L'année 1838 sortit de l'imprimerie de veuve Weins à Dunkerque, rue des Prêtres, nº 5. Cette imprimerie est indiquée au volume de 1839, même rue, nº 9.

Les nombreuses instructions astronomiques et nautiques, utiles aux marins, que renferment ces annuaires furent recueillies aux meilleures sources scientifiques par les soins de M. Herrewyn, professeur de mathématiques. Les excellentes notices historiques et statistiques sur les cantons et communes de Dunkerque, de Bergues et de Bourbourg, furent puisées aux annuaires officiels du département du Nord. Des éphémérides intéressantes complètent ces excellents annuaires qui ont été difficilement remplacés lorsque les libraires-éditeurs durent en cesser la publication, faute d'une vente suffisante pour les rémunérer de leurs considérables avances.

VII

Un autre essai échoua encore, faute d'encouragement, dans la publication suivante :

Almanach-guide du voyageur et du commerçant dans l'arrondissement de Dunkerque. 1842. Dunkerque, Vve Lemonnier & Cie, libraires, rue des Prêtres, nº 9. Imprimerie de A. Udron, rue des Prêtres, nº 9, in-32 de 102 pages.

VIII

On publie ensuite à Dunkerque, en 1845 et 1846, deux volumes intitulés :

Guide Commercial de l'arrondissement de Dunkerque, chez Bion, doreur, place Royale, typographie d'Edmond Bertau, imprimeur du *Journal de Dunkerque*.

Ces almanachs-annuaires étaient fort restreints de renseignements. Ils n'en donnaient guère plus que l'ancien petit *Almanach* de Lorenzo, et ils lui firent à peine concurrence.

IX

Un *Almanach pour l'année 1852* a été annoncé dans le journal *La Dunkerquoise*, comme étant rédigé par M. Victor Derode qui y aurait réuni un heureux choix de morceaux historiques de nature à piquer la curiosité du public, entr'autres une biographie de Jean-Bart. Cet almanach était indiqué pour être mis en vente chez Van Cauwenberghe, libraire, rue de Bergues et chez Brasseur, rue Maurienne. Nous ne l'avons jamais vu ; mais M. Derode nous a appris qu'il a paru pendant deux années sous le titre : *Almanach de l'Atelier*, petit format carré avec vignette, imprimerie de C. Drouillard.

X

La société littéraire fondée à Dunkerque sous le titre : *Comité Flamand de France* crut remplir une des conditions de son programme, en patrônant, à l'usage de la population flamande de nos arrondissements, la publication d'un almanach flamand. Cet essai n'a pas eu de réussite et n'a pas été continué. Il n'a paru qu'une seule fois sous ce titre :

« *Oieuwen Almanack voor het Jæn O. H. J. C. 1854,*
» ayt gegeven door het Vlaemsch Comiteyt von Vran-
» keik tot Duynkerke by C. Drouillard bockdrukker
» in de steen straete en by al de bockvorkeapers van de
» Arrondissementen van Duynkerke en Hazebrouck. »
Petit in-24 de 96 pages.

XI

L'*Annuaire Maritime, Administratif et Commercial de Dunkerque et de l'Arrondissement*, publié par M. P. Conseil, capitaine au long-cours, pour les années 1859 à 1863, format in-12, est ce que nous connaissons de plus complet en ce genre, Il n'est pas de port en France qui ait mieux que ce travail, pour les renseignements de toute nature à l'usage des habitants et des navigateurs surtout.

Les Notices sur tous les services administratifs, sur ceux du lestage, du ponton, du pilotage, et sur la police du port; le décret du 1er Octobre 1858 sur l'éclairage des navires; l'extrait du pilote français pour la partie des côtes entre Gravelines et la frontière belge; toute cette partie de l'annuaire annonce, à n'en pas douter, que M. J. A. Conseil, capitaine de port à Dunkerque et père de l'auteur, y a contribué de son intelligente expérience et de son dévouement actif et constant aux intérêts de la navigation et au sort des marins.

Le second de ces annuaires renferme de plus que le premier des Notices étendues sur les cantons et les communes de l'Arrondissement, sur les Wateringues et sur les Moëres, et en outre un très remarquable rapport sur les naufrages dont la côte d'Islande a été

le théâtre du 25 au 28 octobre 1859, où il y eut mort de 459 personnes, et perte de 20 millions de valeurs.

L'annuaire de 1863 renseigne les marins sur le service de remorquage établi par la Chambre de Commerce de Dunkerque, aux termes de la loi du 18 Juin 1859.

La première année se vendait trois francs, la seconde quatre francs, les années suivantes avaient été réduites à deux francs; malgré cette notable diminution de prix, le débit de l'annuaire ne put suffire à indemniser l'éditeur de ses frais qui en effet devaient être considérables. Il est bien à regretter que la publication de ces utiles recueils n'ait pu continuer.

XII

De tous les essais d'Almanachs et d'Annuaires plus ou moins instructifs, qui furent faits à Dunkerque et qui durent tous s'effacer, sans doute devant l'indifférence, peut-être devant la parcimonie du public intéressé, il est curieux de remarquer que le petit almanach à cinq sous de Lorenzo est le seul qui continue sa carrière, sur le point d'atteindre bientôt à la 111e année de son existence.

Ces petits Almanachs suffirent à renseigner sur les Administrations auxquelles les habitants et les étrangers sont dans le cas de s'adresser; mais ils ne peuvent à aucun titre remplir le but des Annuaires, si utiles dans les ports, pour tout ce qui concerne la navigation. Nous désirons vivement que ceux-ci soient repris un jour avec plus de succès; ils sont indispensables dans des localités maritimes aussi importantes que Dunkerque.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

I

Nomenclature des naissances, mariages, divorces et décès à Dunkerque, du 21 germinal an III (10 avril 1795) au 20 germinal an IV (9 avril 1796); se trouve chez Drouillard, imprimeur rue de l'Union, nº 80.

Ce volume, terminé par des tables alphabétiques, a paru successivement en trente-sept numéros de huit pages in-8º. Il n'était que la reproduction des registres de l'Etat-Civil ; au sixième numéro l'éditeur prévint les vingt-un abonnés que, si leur nombre ne s'accroissait, il serait obligé d'augmenter le prix de l'abonnement. Au numéro dix un nouvel avis nous apprend que le nombre de souscripteurs ne s'était accru que de sept.

Nous croyons qu'il parut deux ou trois volumes de cette publication qui n'était d'ailleurs que d'un intérêt restreint. L'éditeur Drouillard fonda à la même époque un journal dans lequel les actes de l'Etat-Civil furent reproduits. (Voir plus loin *La feuille de Dunkerque*).

Nous devons faire remarquer que, dans ce genre de publication, la date donnée aux naissances et aux décès n'est jamais exacte. La date est celle de la déclaration faite aux bureaux de l'Etat-Civil, pour laquelle les parties ont la latitude de vingt-quatre heures. Or le plus grand nombre use de cette faculté, de sorte que les naissances et les décès doivent être reportés presque tous à la veille de la déclaration. La date réelle se trouve d'ailleurs exactement mentionné dans le corps de l'acte.

II

Un intervalle de plus de vingt années s'écoule avant qu'aucune publication périodique parut à Dunkerque. La paix avait ramené le commerce et l'activité. Les esprits demandaient une variété d'aliments, et précisément en 1818, une dissidence était survenue entre les membres de la Société littéraire du *Petit Couvert de Momus,* qui décida quelques-uns d'eux à publier par livraisons mensuelles un recueil littéraire in-8e qui prit le titre même de *Petit Couvert de Momus*, chez Vanwormhoudt, imprimeur du roi, rue de l'Eglise, 20, à Dunkerque, 1818.

Il n'en fut publié que douze numéros d'Avril 1818 à Mars 1819. Le couvert des livraisons portait seul un numéro, et la réunion des douze numéros forme un volume de 192 pages, compris la table, avec deux gravures à l'eau-forte par Victor Simon (1).

Les rédacteurs que la table fait connaître furent Carlier aîné (2), Pierre Simon, Victor Simon, Pierre Boulon, Charles Demeyer, Garreau (3), Emile Ledo (4), Brunet-Furcy de Paris, Edouard Corbière de Brest. Ce dernier se fit un nom plus tard parmi les romanciers

---

(1) Victor Gamot Simon, né à Paris le 18 Septembre 1789, est mort à Dunkerque le 4 juillet 1831. Il s'était marié, le 8 juin 1813, avec Mademoiselle Vanhée, fille d'un négociant de cette ville.

(2) Jean Joseph Carlier, né à Dunkerque en 1794, a fait représenter au théâtre de Dunkerque, le 16 Novembre 1829: « Le Barbier de Bagdad » ou « Le fils du Calife », opéra-comique en 2 actes.

(3) M. Ganeau avait été, avant la Révolution, précepteur dans la famille de l'amiral La Galissonnière. Il est mort en 1820 à Petite-Synthe, précepteur des enfants de M. Vanhée.

(4) M. Emile Adrien Ledo a résidé à Dunkerque comme employé des Douanes, de 1818 à 1826. Il fut le collaborateur de Pierre Simon au vaudeville « La Nuit orageuse », joué le 8 Mars 1826.

maritimes. Constant Pieters figure sous une signature anonyme aux pages, 170 et 186 (1).

III

Le douzième numéro du *Petit Couvert de Momus*, donna le prospectus de L'*Abeille du Nord poétique et littéraire*, un volume de 192 pages in-8°, chez Vanwormhoudt, imprimeur du roi, rue de l'Eglise n° 20, avec une vignette dans le titre, gravée par V. Simon. Ce recueil fut annoncé pour paraître en douze numéros, dans le courant de 1819 et 1820. En 1821, il n'en avait paru que neuf numéros ; nous ne croyons pas qu'il en fut donné davantage.

Les principaux rédacteurs de ce journal furent Bernaert aîné (2), Constant Pieters (3), Auguste Vanwormhoudt (4), Emile Ledo, Pierre Simon, Victor Simon.

IV

Un jeune compositeur d'imprimerie de Lille était venu travailler à l'imprimerie de la veuve Weins, lors de la publication de la *Gazette de Dunkerque*, en 1823; nous le verrons plus tard, en 1831, imprimeur lui-même et gérant de journaux à Dunkerque en 1833. En attendant, Charles Lallou se fit éditeur, en 1826, d'un recueil littéraire, proposé aux souscripteurs pour paraître par livraisons de trente-deux pages, format in-32, de quinze jours en quinze jours, au prix de trente

---

(1) Voir sous le « Petit Couvert de Momus », la Notice sur Pierre Simon aux « Mémoires de la Société Dunkerquoise, tome VIII page 272.

(2) Né à Dunkerque en 1792, mort à Bruxelles en 1845.

(3) Jean Constant Pieters, né à Dunkerque le 15 novembre 1793, mourut le 3 juin 1853.

(4) Auguste Vanwormhoudt, fils de l'imprimeur, né à Dunkerque en 1799.

centimes sous le titre : *Les Muses Dunkerquoises* chez Charles Lallou, éditeur, rue Neuve, nº 17, imprimerie de veuve Weins, rue du Collège nº 2; se trouve chez Lenoir et chez Lancel, libraires, rue de l'Eglise, 1826.

Dix livraisons formaient un volume avec table.

La deuxième livraison du premier volume est indiquée imprimée chez L. Lefort, à Lille, 1827.

La troisième et les suivantes, ainsi que le deuxième et le troisième volumes, portent : imprimerie de Vanwormhoudt à Dunkerque.

Ce recueil, assez rare aujourd'hui, reproduisit d'abord la plupart des pièces de vers de l'ancienne *Feuille d'Annonces* de Drouillard, du *Petit Couvert de Momus* et de l'*Abeille du Nord*; mais, à dater du deuxième volume, la prose fut entremêlée à la poésie et de nouveaux écrivains apparurent dans les *Muses Dunkerquoises*, dont les œuvres variées donnent aujourd'hui un prix réel à ce petit recueil.

Voici les noms que les tables nous rappellent de tous ceux qui contribuèrent à cette intéressante publication :

Alzie, employé d'administration ; Madame Caroline Angebert (1); Bernaert aîné, fils d'un armateur de Dunkerque ; Pierre Boulon, fils d'un armateur de Dunkerque ; Hercule Bourdon, fils du receveur des Contributions à Dunkerque, aujourd'hui au Tribunal civil de Lille ; Carlier aîné, courtier maritime ; Amand Dasenberg, commis-négociant (2) ; Raymond de Ber-

---

(1) Madame Angebert s'était fait connaître par des poésies pleines de sentiment, et par d'intéressantes nouvelles qui ont paru dans les recueils littéraires du temps. Elle vint, en 1817, habiter Dunkerque, où M. Angebert avait été nommé chef maritime. En 1835, son mari ayant été mis à la retraite, Mme Angebert résida pendant quelques années à Paris, puis elle se retira à Provins, sa ville natale.

(2) Né à Dunkerque en 1801.

trand, premier clerc de notaire, a publié l'*Histoire de Mardick* et d'autres écrits historiques sur le pays flamand (1) ; Florent Dégravier, fils de l'industriel agronome, importateur dans l'arrondissement de Dunkerque de l'élève des mérinos et de la fabrication du sucre de betterave. Le jeune poète a aussi mis en musique des romances et des nocturnes, publiés sous l'anagramme Geverardi (2); Charles Demever, fils de notaire, plus tard notaire lui-même ; Denys-Montfort, ancien collaborateur aux éditions de Buffon (3) ; Dequeux de S^t^-Hilaire, fils de l'ancien maire de Dunkerque, sous-lieutenant, fait prisonnier à Waterloo ; Doncquer de Fsenœlofs, plus tard procureur du roi, démissionnaire en 1830 ; Amand Duflo, fils d'un ancien notaire ; Joseph Fontemoing, avocat puis greffier au Tribunal de commerce de Dunkerque (4) ; Gasseau, ancien précepteur ; Gaubert, employé d'administration ; D. Gouchon, fils d'un ancien négociant (5) ; Henri Gouttière, professeur au collège d'Armentières ; Lambert, contrôleur de l'administration des postes, latiniste distingué (6) ; Legrain, employé des Douanes ; Adolphe Paewchiers, professeur de Rhétorique (7) ; Petit Genet, professeur d'Hydrogra-

---

(1) Né à Dunkerque, mort en janvier 1865.

(2) Né à Dunkerque en 1798.

(3) Né à Dunkerque en 1766, mort à Paris en 1821.

(4) Né à Dunkerque en 1798.

(5) Né à Dunkerque en 1796. Il a fait jouer au théâtre de Dunkerque, le 13 janvier 1830, en collaboration avec M. Herrewyn fils, « Un quiproquo au Rosendael » ou « Le Commissaire-Priseur », vaudeville.

(6) M. Joseph Lambert, est mort à Moulins-les-Lille, le 26 janvier 1850, âgé de 80 ans ; il était péniblement affligé de claudication.

(7) M. Eugène Adolphe Paewchiers, né à Dunkerque, le 18 septembre 1801, était neveu du général Bisson, l'une des célébrités de l'Empire. Il fut successivement professeur aux collèges de Saint-Quentin, de Soissons, et de Laon. Il se fit connaître par plusieurs œuvres poétiques insérées la plupart dans les recueils dunkerquois. Nous croyons que c'est de lui

phie (1); Auguste-Philippe, fils d'un armateur dunkerquois et garde du corps de Monsieur Comte d'Artois; Constant Pieters, professeur de Grammaire, secrétaire de la mairie à Dunkerque; Poirier, ancien avocat (2); Pierre Simon, employé des Douanes; Victor Simon, employé à la même administration; Vaissier, homme de lettres; Auguste Vanwormhoudt, fils de l'imprimeur.

Les Muses Dunkerquoises avaient paru en trois volumes in-32, de 1826 à 1829. Elles furent arrêtées après les deux premières livraisons du tome IV, qui portent l'indication de l'imprimerie de veuve Weins, rue des Pierres, n° 46. Nous croyons que les abonnés leur firent défaut.

Les intérêts divers que les publications périodiques que nous venons de mentionner s'étaient donné la mission de satisfaire ont trouvé leur équivalent, quant aux affaires de famille, dans la reproduction des actes de l'Etat-Civil que donnent chaque semaine les journaux; et quant aux plaisirs des études littéraires dans les *Mémoires*, *Annales* et *Bulletins* que publient annuellement et mensuellement les sociétés savantes qui se sont fondées depuis quelques années à Dunkerque, savoir: la *Société Dunkerquoise* pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts en 1851, et le *Comité Flamand de France* en 1853.

---

qu'il est question, dans l'arrêté du 21 février 1849, qui nomme M. Paewchiers-Bisson, ancien conseiller de préfecture, secrétaire-général du Bas-Rhin, sous-préfet de l'arrondissement de Rambouillet.

(1) Notice biographique sur M. Petit Genet, né à Cormimont, par J.-J. Carlier. Dunkerque 1861 in-8° de 32 pages.

(2) Louis Eugène Poirier, né à Dunkerque le 7 novembre 1753, mort, pensionnaire à l'hôpital de Dunkerque, le 18 mars 1818. (Mélanges historiques sur Dunkerque, 1858, in-8° de 62 pages).

JOURNAUX

I

Nous avons dit que l'époque de la Révolution française donna l'éveil à la presse périodique en province, où elle avait à peine pénétré auparavant. La première feuille qui parut à Dunkerque eut pour titre: *Le Point du Jour*, et ce fut en août 1789 que la tentative en fut faite. Elle n'eut pas grande réussite, devons-nous croire, comme toutes les innovations qui viennent heurter les habitudes publiques; nous n'en avons trouvé qu'une mention fort vague dans l'ouvrage de M. Derode (1). Peut-être les principes nouveaux que ce journal essayait de formuler effarouchèrent-ils la population à laquelle il s'adressait ?

II

Peu de temps après, de nouveaux éditeurs publièrent à Dunkerque *La Gazette de la Flandre Maritime*, ayant pour épigraphe: « Si Dunkerque fleurit, c'est en servant la France », laquelle fut bientôt changée en celle-ci : « La splendeur de Dunkerque est utile à la France ». Le premier numéro de ce journal est daté du 17 janvier 1790. Il paraissait deux fois la semaine, en quatre pages in-8°, chez Em. Laurenz, imprimeur, ayant pour éditeur un sieur J. F. Ranet.

Après le quarante-septième numéro du 27 juin 1790 le journal cessa de paraître.

III

Jusque-là, le journalisme n'était décidément point encouragé à Dunkerque. Une troisième tentative fut faite

(1) Histoire de Dunkerque 1852, gr. in-8° page 359.

néanmoins sous le titre, peut-être plus appropriée aux intérêts de la localité, de *Feuille de Commerce Maritime de Dunkerque* avec cette épigraphe : « Le Commerce multiplie les travaux, il encourage l'industrie, il devient en quelque sorte le moteur du monde ».

Le numéro un du premier volume de ce journal fut distribué in-4° à Dunkerque, de l'imprimerie de Drouillard, le mercredi 28 mars 1792. La feuille était annoncée pour paraître les mercredi et samedi, au prix de 24 livres par an pour Dunkerque. Le bureau en était établi chez M. J.-B. Arnouts (1), rue des Vieux-Remparts, n° 71. En outre des nouvelles maritimes et du commerce, le numéro prospectus du journal mentionnait que le régiment ci-devant Penthièvre avait pris les armes le 23 mars pour la bénédiction de ses drapeaux aux couleurs nationales. Le 24 mars, le régiment d'Auxerrois venant d'arriver à Dunkerque pour remplacer le régiment Colonnelle Générale : « Fasse le Ciel, disait le journaliste, qu'il se comporte en bons citoyens ! » Nous ne croyons pourtant pas, malgré ce stimulant de nouvelles locales, que les abonnés affluèrent ; car, nous n'avons nulle part rencontré de trace de cette feuille de 1792, sinon dans ce numéro premier dont nous venons de parler.

L'imprimeur Drouillard ne perdit pas courage sur cet insuccès et, persistant dans son idée, finit par établir une feuille périodique qui se maintint pendant plus d'un demi-siècle à Dunkerque, par lui-même et par sa descendance.

---

(1) Jean-Baptiste Arnouts, instituteur à Dunkerque, en 1802 (Catalogue des habitants)

IV

§ 1. — *Feuille de Dunkerque.*

Le prospectus de ce nouveau journal, de quatre pages in-8°, parut portant en tête ces mots : « Liberté, Egalité, feuille décadaire de Dunkerque », avec cette épigraphe : « Instruire en nous amusant ». La feuille ne devait en effet paraître que tous les décadis, par numéros de format in-8° de huit à seize pages, prix trente sous pour le premier mois, chez Drouillard, imprimeur, rue de Royer, n° 184.

Le premier numéro est daté du 10 Ventôse an IV ; mais un errata *(sic)* au second numéro indique qu'il faut lire *Nivôse* et non pas *Ventôse*. Le 10 Nivôse était alors le 31 Décembre 1795, et le journal retrancha de son titre le mot *décadaire* du prospectus.

Le premier numéro contenait un article de dissertation commerciale, sur les ports francs. — La Convention avait supprimé la franchise du port de Dunkerque par la loi du 11 Nivôse an III (31 Décembre 1794). — L'éditeur annonce qu'il espère faire paraître son journal deux fois par semaine, ce qui eut lieu en effet.

Le numéro 53, du 29 juin 1796, a reproduit la chanson de l'avocat Poirier : « Arras et Cambrai vengés de Joseph Lebon ».

Le numéro 61 indique que l'imprimerie de Drouillard s'était transportée rue de l'Union n° 80. Enfin, le numéro 101, du 15 Mai 1797, termine cette première série de l'essai du journalisme tenté par Drouillard. Nous trouvons qu'à cette époque, il fut pris des mesures de police contre les sociétés s'occupant de politique ; peut-être la presse en éprouvât-elle le contre-coup, et

c'est sans doute pour éviter toute fausse interprétation par les agents de province, dans quelque ligne de prudence qu'il se tint, que Drouillard arrêta sa feuille et lança le prospectus d'une nouvelle publication, du même genre que la précédente, mais sous un titre tout à fait inoffensif.

§ 2. — *Annonces et Avis divers.*

Le premier numéro de cette nouvelle feuille, aussi imprimée in-8° de huit à seize pages, parut le 11 Thermidor an V (29 Juillet 1797). L'abonnement était fixé à douze livres par an, pour deux numéros par semaine.

C'est dans les premiers semestres des *Annonces et Avis divers* que M. Ferrier, qui plus tard sous l'Empire en 1811 devint Directeur général des Douanes, et plus tard encore en 1842 fut nommé Pair de France sous Louis-Philippe, mais qui était alors simplement premier commis à la Direction des Douanes de Dunkerque, fit ses premières armes dans de petits articles littéraires.

En Mars 1801, M. Petit Genet, professeur de navigation à Dunkerque et ami intime de l'éditeur des *Annonces*, y faisait insérer des couplets à l'occasion de la paix de Lunéville. La feuille se complétait littérairement par des charades et des logogriphes.

Le numéro 479, du 4 janvier 1802, reproduit un article de l'avocat Poirier, sur l'ancienne splendeur de Dunkerque.

Dans cette même période, où la ville de Dunkerque était occupée par une division de l'armée d'Angleterre, les *Annonces* donnaient le récit de la réception enthousiaste faite à Dunkerque à la 46e demi-brigade. Elle rapportait l'opération faite à Dunkerque de la mise en

un vase d'argent du cœur de La Tour d'Auvergne, conservé jusqu'alors en une enveloppe de plomb (1).

Les *Annonces* recevaient aussi quelquefois les confidences poétiques de certains officiers aux idées sentimentales. C'était, on le pense bien, le moindre nombre à cette époque guerrière. Il en était d'autres qui se permettaient d'y envoyer des productions d'un goût moins raffiné. Nous extrayons du numéro du 11 Nivôse an X (1er Janvier 1802), cet échantillon d'une plaisanterie assez grossière qui rappellera un nom devenu célèbre :

« Les citoyens Cambronne, Maillard et Leroux, tous » trois officiers de grenadiers de la 46e demi-brigade, » déterminés à supporter les chaînes du mariage, de- » sirent trouver des femmes, filles ou veuves sans » enfants reconnus, dont les fonds leur offrent un » revenu net de quatre mille livres ou au dessus ; » au cas de concurrence, la préférence sera donnée » aux trois premières inscrites ». A l'honneur des dames de Dunkerque, nous déclarons qu'on ne trouve dans aucun numéro des *Annonces* une réponse faite à cette insolence.

On lit aux numéros de Ventôse an XI (mars 1803), les circonstances de la mort de M. Schelle, curé de Saint-Eloi, ancien évêque constitutionnel du Nord, et des soupçons d'empoisonnement qui se répandirent faussement dans le public à ce sujet.

Un supplément aux *Annonces* de 1803 (Messidor an XI) nous a conservé le précis officiel, émanant de la Mairie, de la réception que la ville venait de faire, le 2 Juillet, au Premier Consul de la République, y

---

(1) « Annonces et Avis divers », numéros 405 à 615.

ajoutant « le détail des bienfaits dont il avait comblé les habitants ».

Le 4 Vendémiaire an XII (27 Septembre 1804), un décret restreignit la liberté de la presse par l'établissement d'une censure préalable.

L'éditeur des *Annonces* fut dès lors astreint à paraître régulièrement les mercredis et samedis, au lieu de la distribution arbitraire qu'il avait suivie précédemment. Ce nouvel arrangement se remarque dans la collection de la feuille à dater du 3 Brumaire an XII (26 Octobre 1804).

Du 1er Floréal an XIII (21 Avril 1805), l'imprimerie du journal fut transférée au coin des rues de Sparte et de l'Arsenal.

Du 9 juin 1806 la *Feuille d'Annonces* parut imprimée chez Veuve Drouillard & fils.

Entre le numéro 1055, du 6 Avril 1808, et le numéro 1056, du 4 mai suivant, il y eut une suspension provoquée par le Ministre de la police générale de l'Empire. Les éditeurs y suppléèrent en faisant distribuer à leurs abonnés les *Annonces et Avis divers* sous forme de lettres, au nombre de sept.

En Mai 1810, les *Annonces* racontèrent l'arrivée à Dunkerque de Napoléon 1er et de Marie-Louise, la réception qui leur fut faite, et les distributions de croix de la Légion d'honneur à M. Macquet, curé de Saint-Jean-Baptiste, à M. Deschodt, sous-préfet, et à M. Debaecque, négociant. On y lit aussi des vers adressés par M. Petit-Genet à Monseigneur Belmas, évêque de Cambrai, qui était venu officier chez l'Empereur à son passage dans son diocèse.

On voit que les éditeurs des *Annonces* s'attachaient à

corriger, par une variété d'articles d'intérêt public, la sécheresse où le titre du journal les condamnait.

En Décembre 1810, les imprimeurs Veuve Drouillard & fils prenaient leur domicile rue Royer, ci-devant de Baes, nº 6.

Le 10 février 1811, ils annonçaient par circulaire à leurs abonnés, qu'en vertu de la décision de l'autorité supérieure, *Les Annonces et Avis divers de Dunkerque* étaient suspendus. Leur dernier numéro 1345 était du 9 février.

Quelque inoffensive que fut une publication telle que celle qui desservait la ville de Dunkerque, elle dut céder devant les ombrageux soupçons du pouvoir impérial qui avait même restreint, par un décret du 3 Août 1810, la publication des journaux à un seul par département.

Pourtant, à la fin de l'année 1811, Drouillard obtint de continuer l'entreprise de son journal qui, pour donner plus de garantie encore à l'autorité, prit un nouveau titre, peut-être plus explicitement incolore que le précédent.

§ 3. — *Affiches, Annonces et Avis divers de Dunkerque, feuille du premier arrondissement du Nord*

chez Vve Drouillard & fils, imprimeurs, rue Royer, nº 6.

Le premier numéro des *Affiches* fut distribué le 4 Décembre 1811, pour continuer à paraître deux fois par semaine, et commençant une nouvelle série de numéros.

Le numéro 4, du 14 Décembre, fut imprimé chez François-Jacques-Louis Drouillard, successeur de Veuve Drouillard & fils.

Le numéro 245, du 6 Avril 1814, fut le dernier de cette série, qui fut continuée immédiatement sous le titre primitif.

§ 4. — *Feuille de Dunkerque*
(ayant pour sous-titre, *Affiches, Annonces et Avis divers*)
chez Drouillard, rue Royer n° 6.

Le premier numéro est du 9 Avril 1814 ; quelques numéros conservèrent encore le titre précédent, mais bientôt le titre *Feuille de Dunkerque* fut le seul continué. Dans le public on disait plus communément : *La Feuille de Drouillard.*

Dans cette nouvelle phase du journalisme dunkerquois, on ne sera pas surpris de trouver d'abord le 30 Avril, par supplément à la feuille, un « précis de ce qui a été fait à Dunkerque à l'occasion du rétablissement de S. M. Louis XVIII sur le trône de France », puis des vers et des hommages aux Bourbons. Dans une ville maritime dont les intérêts avaient tant souffert des guerres prolongées de l'Empire, et pour qui a connu le département du Nord à cette époque, les effusions les plus exaltées du royalisme aux deux Restaurations n'auront rien qui surprenne. *La Feuille de Dunkerque* s'en faisait l'organe, et, à la même époque, *La Société Littéraire du Petit Couvert de Momus,* qui s'était fondée le 19 février 1815, alimentait *la Feuille* de pièces de vers sur toutes sortes de sujets : stances élégiaques, couplets grivois, Chactas au tombeau d'Atala, ode à la garde royale, vers en l'honneur des acteurs et artistes en représentation, fables, bouts-rimés, épigrammes. Les dissertations et les disputes littéraires s'en étaient mêlées, bref *La Feuille d'Annonces et Avis*

divers était devenue, dans les années 1814 à 1818, une succursale de *L'Almanach des Muses*.

Nous avons dit que parmi les officiers venus successivement tenir la garnison de Dunkerque, il y en avait toujours quelques-uns qui confiaient leurs inspirations poétiques à la feuille locale. En cherchant on trouverait bien dans *La Feuille d'Annonces* de l'année 1818, quelques vers d'un sous-lieutenant de la Légion de la Seine-Inférieure nommé Pélissier, qui s'est fait depuis le nom célèbre de duc de Malakoff, et qui alors soupirait ses élégies à une Eglé, une Delphine ou une Phylis quelconque.

§ 5

Le numéro 182 de la *Feuille de Dunkerque*, du 3 Janvier 1816, parut avec son ancien titre modifié de: *Feuille d'Annonces Judiciaires, Commerciales et Maritimes de Dunkerque*.

Le numéro 863, du 13 juillet 1822, indique le domicile de l'éditeur-imprimeur, rue des Pierres, n° 3.

Une concurrence s'éleva, dès 1823, à la *Feuille d'Annonces*. Elle lui porta peu de préjudice dans les premières années, mais l'esprit politique de ses lecteurs se transformant chaque jour sous la pression des évènements, l'éditeur Drouillard se détermina à opérer une grande modification dans la constitution de son journal et déposa le cautionnement exigé pour pouvoir traiter de matières politiques.

§ 6

Sous le nouveau titre de *Feuille d'Annonces Judiciaires, Commerciales et Maritimes, Journal Politique et*

Littéraire de Dunkerque, le n° 1269, du 3 Juin 1826, parut dans le format petit in-folio.

En 1834, on lit, dans la *Feuille d'Annonces*, des articles littéraires signés Paul Moulinier, et des dissertations sur l'instruction publique de M. Duchatelet, proviseur au Collège de Dunkerque. D'anciens écrivains restaient constants à la rédaction tels que M. C. Pieters et M. Carlier; celui-ci ne cessa pas d'y collaborer de 1820 à 1844.

§ 7

En Octobre 1835, après la retraite du journal *La Vigie*, dont nous parlerons plus loin, la feuille de Drouillard avait conservé plus de vitalité que les journaux ses concurrents. Le numéro 2245, du 10 Octobre, parut dans un format encore agrandi et sous le nouveau titre : *La Dunkerquoise, Feuille d'Annonces Judiciaires, Commerciales et Maritimes, Journal Politique et Littéraire.*

En 1840, elle ne paraissait encore que deux fois la semaine, les mercredis et samedis ; à l'imitation de la défunte *Vigie*, Drouillard se décida à paraître trois fois, les mardis, jeudis et samedis.

On peut dire que le journalisme, dans toute l'acception du mot, aux divers points de vue, commercial, politique et littéraire, était sérieusement établi à Dunkerque, à cette époque.

La rédaction de *La Dunkerquoise* devint de plus en plus remarquable, sous la plume et les conseils de M. Amand Dasenbergh, écrivain versé dans l'histoire du pays et dans toutes les questions maritimes et commerciales qui l'intéressent (1).

---

(1) Amand Dasenbergh était commis rédacteur dans la maison de Madame Veuve Dominique Morel et fils, et c'est là qu'il acquit une complète

Beaucoup de collaborateurs se succédèrent à ses diverses phases dans la *Feuille de Drouillard,* ainsi qu'on nommait toujours *La Dunkerquoise.* Parmi ceux qui y signèrent le plus souvent, nous nous rappelons Raymond de Bertrand, Carlier aîné, Benjamin Kien, C. Pieters, Gouchon, Nicolas Martin (1), Alphonse Philippe, H. A. Gouttière, Hercule Bourdon, Edouard Saint-Amour, Henri Ekelsbeke, toute une pléïade de jeunes esprits. Le numéro du 21 février 1835 renferme un charmant adieu poétique de Mme Caroline Angebert à la ville de Dunkerque, qu'elle quittait après dix-huit années de résidence.

L'imprimeur François Drouillard étant mort le 24 Novembre 1843, son fils Charles Alexandre Joseph Drouillard lui succéda, dès le 2 Décembre suivant, et comme imprimeur et comme gérant de son journal, tacitement associé d'abord à son jeune frère Louis-Henri Drouillard, qui mourut le 22 Juillet 1844.

---

connaissance des matières commerciales et maritimes. Il avait débuté par des poésies qui ne sont point sans élégance, et il tint la plume de publiciste, dans divers journaux de Dunkerque, pendant près de quarante ans. Il est mort à Dunkerque en juillet 1865, laissant une nombreuse collection d'utiles matériaux pour l'histoire du pays dont le fonds principal provenait de la famille Faulconnier.

(1) M. N. Martin est né à Bonn, neveu du poète allemand Karl Simrock ; son père ayant été placé dans la douane à Dunkerque, le jeune homme fut élevé en cette ville, et y commença sa carrière dans cette administration. Ses premières poésies parurent dans « Le Journal de Dunkerque » en 1835, et plus tard dans « La Dunkerquoise ». Il alla en Allemagne en 1846, étudia la littérature et les poètes de son pays d'origine. On a de lui des articles littéraires dans le « Moniteur » et quelques articles de philosophie politique dans « La Dunkerquoise » en 1849. Il a publié plusieurs beaux volumes de poésies et nombre d'articles dans l' « Artiste », « La Revue des deux Mondes, le « Musée des Familles ». Au contact des écrits de Sainte-Beuve, de Malitourne, d'Arsène Houssaye on peut croire que les productions de Nicolas Martin sont du meilleur aloi, et on ne doit pas s'étonner que toute la basse littérature se soit ameutée, en voyant le décret du 15 août 1865 conférer à M. Nicolas Martin la décoration de la Légion d'honneur.

§ 8

En Janvier 1844, le format de *La Dunkerquoise* fut encore agrandi, et son titre modifié. Ce fut alors : *La Dunkerquoise, Journal Politique, Commercial et Littéraire, de l'Arrondissement de Dunkerque, Feuille d'Annonces Judiciaires, Commerciales et Maritimes.*

Pendant les mois d'Août et Septembre 1845, *La Dunkerquoise* poursuivit avec insistance le journal *Le Commerce de Dunkerque,* par une déclaration permanente, inscrite en tête de ses colonnes et donnant un démenti outrageant à une assertion de ce journal sur son compte. Quelque juste que fût le motif à l'indignation de l'éditeur de *La Dunkerquoise*, nous protestons ici, au nom de la dignité du journalisme, contre un procédé aussi brutal, mais nous blâmons plus énergiquement encore les écrivains qui, se réfugiant trop souvent dans l'anonyme, avaient mis l'éditeur du *Commerce de Dunkerque* dans le cas de subir une aussi humiliante flagellation.

En 1846, *La Dunkerquoise* en revint pendant quelque temps à son format petit in-folio.

En 1848, *La Dunkerquoise* accueillit avec une parfaite équité les professions de foi des nombreux candidats à l'Assemblée constituante. Ce serait aujourd'hui une curieuse lecture à reprendre, pour y juger des vues raisonnables ou utopiques de chacun des aspirants. Mais un fait plus curieux ressort de ces publications, c'est que ce furent ceux qui ne dirent pas un mot pour affirmer leur expérience des affaires, leur savoir ou leurs vues sur les évènements qui venaient de changer radicalement la constitution de la France, ce furent ceux-là qui, muets, triomphèrent dans la lutte électorale.

Il y a là certainement un grave enseignement à recueillir sur l'utilité réelle de la presse à l'effet d'éclairer l'opinion publique.

En 1849, il parut dans *La Dunkerquoise* d'excellents articles de dissertation politique, signés de M. B. Kien, D. Gouchon, N. Martin.

En 1850, le journal reprit son grand format et quelques nouveaux noms apparurent dans la rédaction : MM. E. Forcade, Berrat et autres.

Après le Coup d'Etat du 2 Décembre 1851, des ordres furent donnés en province pour qu'aucun journal ou écrit périodique ne parût sans qu'au préalable les épreuves n'en eussent été soumises au visa des sous-préfets. Rien n'était à craindre de cette mesure, quant à la distribution de *La Dunkerquoise* qui, dans aucun temps, n'avait été rédigée dans un esprit d'opposition à quoi que ce soit. Elle continua donc de paraître paisiblement, après une courte suspension en janvier 1852, jusqu'à la fin de 1853, où, après environ soixante années d'existence, son propriétaire, le dernier du nom de Drouillard, la céda, avec son imprimerie, au capitaliste puissant qui acquérait en même temps les trois journaux qui se publiaient à Dunkerque, pour n'y laisser plus entendre qu'une seule voix, celle de *L'Autorité*.

V

En 1820, le noyau des anciens amis des lettres qui restaient encore du *Petit Couvert de Momus* avait continué de donner de temps en temps signe de vie par quelques pièces littéraires, insérées dans la *Feuille d'Annonces*, non sans d'amères sarcasmes, exprimés entr'eux, sur la triste nécessité de voir leurs poésies

fugitives, suivant l'expression d'alors, figurer dans cette petite feuille entre les annonces de vente de poissons et d'enfants morts-nés.

Mais, après trente ans de monopole incontesté, la feuille de Drouillard vit s'élever devant elle une concurrence, que l'opinion routinière du public ne lui rendit pourtant pas bien pénible. Une nouvelle feuille vint sauver les poètes Momusiens de leur ennui décourageant et ce fut Victor Simon, l'un d'eux, qui prit cette initiative.

La Gazette de Dunkerque, Journal Commercial et Littéraire, fut imprimé chez la Veuve Weins rue du Collège, n° 7. Le fils de la Veuve Weins était le dernier successeur de celui qui le premier avait établi une imprimerie à Dunkerque cent cinquante ans auparavant, en 1674. C'était un garçon d'esprit et d'intelligence, qui malheureusement se laissait dominer par le plus funeste penchant à la boisson. Après avoir végété pendant une vingtaine d'années, simple compositeur d'imprimerie dans l'atelier de sa mère passé entre les mains de Charles Lallou, le fils Weins, à travers des phases diverses de lucidité parfaite et de complet abrutissement, finit par mourir pensionnaire à l'hôpital le 19 novembre 1848, sous la protection de quelques amis de son ancienne famille.

La Gazette de Dunkerque fut fondée par Victor Simon, employé des Douanes à Dunkerque, qui, en 1810, avait concouru à la rédaction d'un journal parisien.

Le premier numéro de *La Gazette* parut le 11 mars 1823. Les douze premiers numéros furent tirés in-4°, la suite le fut format petit in-folio, jusques au 18 juillet que le journal cessa de paraître. Il avait été remarquable par les feuilletons de Victor Simon et par les arti-

cles de Vaissier sur les travaux publics, Les autres collaborateurs à *La Gazette de Dunkerque,* avaient été C. Pieters, Emile Ledo, J. Fontemoing, et Carlier.

VI

A la même époque où était apparue *La Gazette de Dunkerque,* il avait été publié une feuille purement commerciale sous la direction de M. A. Dasenberg et Auguste Vanwormhoudt fils. Elle avait pour titre : *Bulletin du Commerce, Annonces Maritimes, Judiciaires, Affiches et Avis divers,* format in-8°, imprimerie de Vanwormhoudt, imprimeur du roi. Le premier numéro du *Bulletin,* uniquement consacré aux nouvelles du commerce, fut distribué le 19 août 1823 et fut continué jusqu'au 10 octobre 1825 ; il s'associa le *Messager du Nord* pour se transformer ensemble, le 1er novembre 1825, en *Journal de Dunkerque.*

VII

A la cessation de la *Gazette de Dunkerque*, M. A. Dasenberg en avait pris seul la succession et l'avait continuée sous le titre : *Le Messager du Nord,* journal commercial et littéraire, imprimerie de veuve Weins. Ce journal n'eut qu'une courte durée, depuis le 12 juillet jusqu'au 10 octobre 1825 qu'il se fondit dans le *Bulletin du Commerce* pour se transformer ensemble en un nouveau journal, qui le 1er novembre prit le titre de :

VIII

§ 1. — *Le Journal de Dunkerque, Bulletin du Commerce, Annonces Maritimes, Judiciaires, Commerciales, Affiches et Avis divers,*

(à Dunkerque, de Vanwormhoudt, Jean-Baptiste-Thomas, imprimeur du roi, rue de l'Eglise).

Ce journal parut, chaque mardi et vendredi de la semaine, in-8°, du 1er novembre 1825, numéro 231, continuant les numéros du *Bulletin* jusqu'au 30 décembre suivant.

§ 2.

En 1826, il prit le format petit in-folio, et le titre de *Journal de Dunkerque et de son Arrondissement. Bulletin de Commerce, Annonces Judiciaires, Commerciales, Affiches et Avis divers.*

§ 3.

En décembre 1830, l'éditeur du *Journal de Dunkerque* versa le cautionnement exigé pour devenir un journal politique. Il accrut encore son format et l'intitula dès lors : *Journal de Dunkerque et de son Arrondissement, Politique, Commercial et Littéraire, Bulletin du Commerce, Annonces Judiciaires et Avis divers.* Il se tint constamment dans une légère politique très réservée, non pas qu'il ne manifestât par soubresauts la velléité d'opinions plus libérales, ainsi qu'on peut le voir d'une profession de foi du nouveau gérant, Vanwormhoudt (Jean-Baptiste-Ferdinand-Auguste), insérée au numéro 1219 du 21 avril 1835, déclaration provoquée un peu par les allures très indépendantes du journal concurrent *La Vigie ;* mais le nouveau rédacteur reprenait bientôt un pas plus modéré, et se voyait aussitôt abandonné des écrivains qui étaient arrivés pour le seconder sur le terrain des discussions libérales. Ce

numéro 1219 avait préludé brillamment à une ère nouvelle, trop tôt déçue, par des articles signés de MM. C. Pieters, A. Vanwormhoudt, A. Dasenberg, Carlier ainé et Nicolas Martin.

En 1836, une très sérieuse polémique fut soutenue par le journal contre l'autorité municipale qui se montrait hostile au projet de construction d'une nouvelle salle de spectacle à Dunkerque.

En 1836, 1837 et 1838, on vit préluder dans le feuilleton du *Journal de Dunkerque*, par quelques essais de romans historiques et par des poésies qui n'étaient point sans une certaine élévation de pensées, un homme qui s'est fait depuis une place distinguée par de sérieux travaux historiques, archéologiques et philologiques, M. l'abbé Charles Brasseur de Bourbourg. Ayant été, pendant de longues années, missionnaire apostolique dans les provinces de l'Amérique centrale, il est aujourd'hui membre de la Commission, nommée par décret du 27 février 1864, pour diriger la mission scientifique, chargée de réunir les matériaux d'un grand ouvrage monumental à publier sur le Mexique.

En 1837, *Le Journal de Dunkerque* publiait encore quelques essais poétiques, reproduits en 1853 dans les *Œuvres Dunkerquoises*, de M. Benjamin Corenwinder, de Dunkerque, qui s'est fait depuis lors sa place dans le monde savant. Membre du Comice agricole de Lille, M. Corenwinder a voyagé en Allemagne, dont il a rapporté des plantes potagères utilement introduites dans la culture de notre pays. Les comptes-rendus de l'Académie des Sciences font souvent mention de ses communications à l'Académie sur l'histoire naturelle (1).

---

(1) Séance du 30 novembre 1863, et 25 janvier 1864.

§ 4.

A la fin de 1843, Auguste Vanwormhoudt fit cession de son imprimerie et de son journal, moyennant la somme de soixante mille francs, payables comptant, au sieur Edmond Bertau, de Valenciennes (1), qui n'hésita point à l'enrôler dans les rangs du parti radical le plus avancé, et modifia de nouveau son titre en ces termes : *Journal de Dunkerque et de l'Arrondissement, Politique, Commercial et Littéraire, Nouvelles Maritimes, Bulletin du Commerce, Annonces Judiciaires et Avis divers.*

Dès les premiers jours de 1844, *Le Journal de Dunkerque*, avec l'appui et sous les inspirations du baron Coppens, se manifestait par des déclarations politiques tellement radicales, qu'elles provoquèrent les protestations unanimes du Conseil municipal, du Cercle de la Bourse, de toutes les Sociétés et Réunions. Sa liste d'abonnés s'éclaircit au point de lui faire entrevoir une ruine rapide.

Le 30 juillet 1844, Bertau se faisait condamner par la Cour d'Assises de Douai, à un mois de prison et mille francs d'amende, pour diffamation envers le Préfet du Nord, dans son numéro 2285, du 2 Juin précédent. C'était débuter tristement dans la carrière. Mais la conduite privée de Bertau n'avait pas tardé à y joindre la déconsidération générale.

Le 23 juillet 1849, le gérant du *Journal de Dunkerque* qui, depuis la Révolution de février 1848, avait entraîné sa feuille dans les voies du socialisme le plus

---

(1) Auguste Vanwormhoudt quitta dès lors le commerce des muses et de la politique. Il s'en fut résider à Gravelines, où on le trouve exerçant la fonction de juge de paix en 1865.

effréné, fut de nouveau condamné à six mois de prison et cinq cents francs d'amende, par le jury de Douai, accusé d'avoir publié sept articles, dans les numéros des 3 et 15 juin de son journal, provoquant à la guerre civile, au renversement de la République, à l'excitation, à la haine et au mépris du gouvernement établi.

§ 5

A la suite de cette condamnation, Bertau fit cession définitive, le 10 octobre 1849, de sa feuille au sieur Vandalle (Edouard-Casimir-Joseph). Celui-ci qui avait pris la direction du journal, dès la dépossesion légale de Bertau, en élargit d'abord le format, puis changea ses jours de publication, pour paraître, le 7 septembre 1849, les mardis, jeudis et samedis. Il sut habilement ramener la rédaction de sa feuille dans une sage limite, et ne cessa pas de se livrer à l'élaboration sérieuse des questions politiques, commerciales et maritimes.

Il fut acquitté par le jury du Nord, le 12 novembre 1851, sous la prévention d'injures envers le maire de Dunkerque.

A peu d'intervalle de cette date survint le Coup d'Etat du 2 Décembre. Vandalle, sans autre commentaire de cet acte, se contenta de mettre, en tête de son journal, l'article de la Constitution républicaine, qui déclare le Président de la République traître à la patrie s'il dissout l'Assemblée Nationale. Naturellement, comme il y avait lieu de l'attendre sous un régime de Coup d'Etat, le journal fut aussitôt suspendu ; mais il obtint de reparaître le 8 janvier 1852.

Cependant, malgré ses excellentes intentions, après deux années d'efforts infructueux pour se concilier

un succès pécuniaire, M. E. Vandalle annonça le 31 décembre 1853, qu'il se retirait devant la concurrence trop puissante qui venait d'acquérir à la fois les trois organes de publicité qui défrayaient le chef-lieu de l'arrondissement de Dunkerque pour n'en plus faire paraître qu'un seul sous le titre : *L'Autorité*.

Dans ses adieux aux abonnés, Vandalle est forcé de se dire, comme le laboureur découragé : « A quoi bon » arroser de ses sueurs un sol ingrat, une terre infé- » conde, délaissée, qu'aucun soleil n'échauffe? Quittons » ces froides dunes, où le progrès ne jouit pas du droit » d'hospitalité, où l'on ne cherche pas à combattre cette » épaisse couche de roc en exhaussant le sol, où l'on » veut enfin rester immobile, stationnaire, ou tracer » toujours le même sillon ».

Ces tristes réflexions ne nous semblent que justes, à nous qui, depuis un demi-siècle, nous sommes toujours rallié aux hommes de bonne volonté qui, sous toutes les formes, multipliaient les efforts pour féconder le sol dunkerquois d'idées progressives, et qui n'ont jamais trouvé devant eux qu'une force inerte repoussant la diffusion des lumières, indifférente à tout nouveau moyen de prospérité et de bien-être.

IX

Cependant l'opinion publique s'était mûrie, depuis 1814, à Dunkerque, à la pratique des institutions constitutionnelles, et un député de l'opposition, M. Benjamin Morel, avait été élu en 1827, dans un arrondissement qui, de temps immémorial, était inféodé aux élections ministérielles. Les organes de la publicité devaient aussi se transformer pour répondre aux opinions de

leurs lecteurs. Bien des essais cependant restèrent infructueux par la timidité que met en général l'esprit flamand à s'avancer dans des voies nouvelles.

Vaissier, ancien rédacteur à la *Gazette de Dunkerque*, lança, le 13 novembre 1828, le prospectus spécimen, grand in-8° à deux colonnes, de deux journaux de huit à seize pages, qu'il projetait de publier mensuellement et alternativement. Cette combinaison évitait de fournir le cautionnement exigé pour les journaux politiques d'une publicité, même hebdomadaire. Le prospectus, imprimé chez veuve Weins, rue des Pierres, n° 46, était intitulé: « De la Nécessité de propager les lumières de l'instruction constitutionnelle dans l'arrondissement de Dunkerque. »

Les deux journaux que Vaissier rédigea presque à lui seul étaient nommés :

Le Carillon de Dunkerque, Journal Mensuel, Vaissier, éditeur-propriétaire; Dunkerque, imprimerie de veuve Weins, pour paraître le 2 de chaque mois au prix de deux francs par trimestre. Il n'en fut publié que quatre numéros, en décembre 1828, janvier, février et mars 1829.

Le Jean-Bart, Journal Politique, Commercial et Littéraire, Charles Lallou, éditeur-propriétaire, Dunkerque, imprimerie de Veuve Weins; pour paraître le 15 de chaque mois, au même prix que *Le Carillon*. Il n'en parut que trois numéros du 15 décembre 1828, 15 janvier et 15 février 1829.

Le Carillon de Dunkerque s'annonçait comme : « Consacré à toutes les matières d'économie publique, » sciences, arts, et à tout ce qui se rattache aux intérêts » généraux du département du Nord et spécialement » de l'arrondissement de Dunkerque. » Mais, dans les

deux feuilles simultanément, Vaissier traitait, de son style sobre, précis et incisif, les questions économiques, électorales et municipales les plus sérieuses. Il y souleva une question depuis longtemps en litige et qui força l'administration municipale et son secrétaire Vigreux à procéder à la liquidation de l'emprunt, fait en 1795, pour achat de blé à l'étranger, afin d'alimenter, dans la disette, la population dunkerquoise. Cette question se compliquait de l'acquisition faite dans le temps, au profit des prêteurs, sous le prête-nom du secrétaire de la municipalité, des terrains nationaux provenant de l'ancien couvent des Capucins.

Le Carillon de Dunkerque, à la rédaction duquel nous avons quelque peu contribué, n'ayant point réussi, non plus que son frère siamois, à se faire une liste suffisante d'abonnés s'en fut se continuer, hebdomadairement, dans l'*Echo du Nord* de Lille, depuis le 19 Mars jusqu'au 23 décembre 1829, où il fut arrêté par un procès, dont nous allons raconter les péripéties, comme y ayant été accidentellement mêlé (1).

Le Premier Consul, Bonaparte, à la suite de son passage à Dunkerque en 1804, avait fait don à la ville de son portrait en pied peint par Robert Lefebvre. Nous l'avons vu, pendant plusieurs années, sur la cheminée de la grande salle de la Mairie. Ce tableau d'une parfaite exécution avait été mis de côté à la Restauration, et la Mairie avait demandé, à plusieurs fois, l'autorisation de l'envoyer en Angleterre pour y être vendu. Le 20 mai 1817, le ministre Decazes, par un vandalisme inexcusable, donna l'ordre formel de le détruire avec

---

(1) Procès du « Carillon de Dunkerque », sténographié aux audiences du tribunal de Dunkerque les 23, 26 et 30 janvier 1830, par Loiret. Dunkerque, imprimerie de veuve Weins, in-8° de 32 pages.

tous les emblèmes du règne de l'usurpateur. Le 6 juin 1817, le tableau fut brûlé en présence du Maire et de ses adjoints. Procès-verbal de cette incinération fut relaté aux folios 58 et 59 du registre des arrêts de la mairie de l'époque (1).

On ne s'explique pas comment le bruit se répandit, en 1829, que le tableau avait été réellement vendu en Angleterre. Un négociant notable, membre du Conseil municipal, se fit l'écho de cette rumeur, et, dans la seule intention, nous le croyons, de forcer l'autorité municipale à s'en expliquer, nous invita à en donner connaissance à Vaissier avec qui il savait que nous avions quelque relation. Vaissier se laissa prendre à l'affirmation du conseiller municipal, et rédigea un article qui parut au *Carillon de Dunkerque* (de Lille) du 9 juillet. Malheureusement d'anciens fonctionnaires de 1817 y virent une intention calomnieuse, et Vaissier fut condamné à deux cents francs d'amende et aux dépens « pour avoir par une rédaction adroite et per-
» fide fait entendre, sans le dire positivement, que
» les autorités, au lieu de détruire le tableau, l'avaient
» adroitement soustrait aux flammes et fait passer en
» Angleterre. »

Regrettant d'avoir été involontairement entremis à cette affaire, nous provoquâmes une souscription pour indemniser Vaissier de sa condamnation. Il est bien entendu que le négociant instigateur du mal n'y prit aucune part.

Néanmoins, l'instruction de l'affaire avait fait connaître les antécédents inconnus de Vaissier. Il avait été religieux avant la Révolution, sécularisé en 1790,

---

(1) Victor Derode, Histoire de Dunkerque, 1852, in-8°, page 450.

officier municipal sous la République, condamné pour calomnie sous le Directoire, éliminé d'une perception sous le Consulat pour déficit dans sa caisse, puis marié et père de famille ; toutes ces circonstances ne relevèrent pas la considération de Vaissier, dont le talent, comme écrivain et polémiste, était d'ailleurs incontestable. *Le Carillon de Dunkerque* en reçut le contre-coup, et cessa de paraître dans *L'Echo du Nord*.

Vaissier mourut à Dunkerque vers 1832.

X

Le grand mouvement politique de 1830 eut pour effet de donner par toute la France une énorme impulsion à la presse. Les écrivains littéraires, dramatiques, économistes, politiques surtout, respirant un air plus libre s'élancèrent... peut-être dans les espaces. Il fallut néanmoins quelque temps au flegme flamand pour se décider à suivre le pas accéléré de l'opinion, habitué qu'il était à la marche lente et terre à terre des deux organes du journalisme dunkerquois : *La feuille d'Annonces* et *Le Journal de Dunkerque*. Enfin, au commencement de 1833, un groupe de jeunes amis du progrès social se mit à l'œuvre et se proposa d'ouvrir une plus large voie dans la localité à la discussion des moyens d'émancipation populaire, au triple point de vue littéraire, industriel et politique. Leur bonne volonté et la droiture de leurs intentions s'arrêtaient devant les obstacles pécuniaires que la loi mettait en travers de l'établissement de nouveaux journaux, et il nous vint à la pensée de former, par souscription d'actions de vingt-cinq francs, le capital nécessaire au cautionnement du journal projeté.

La Vigie (1), *Journal de l'Arrondissement de Dunkerque*, imprimerie de Charles-Aimé Lallou, rue de l'Ancienne Poste, n° 16, lequel en devait être le gérant responsable, fut ainsi fondée, et parut trois fois la semaine, les mardis, jeudis et samedis, au prix de trente-deux francs par an, dans le format in-folio, depuis le 25 avril 1833 jusqu'au 24 novembre 1835. Trois années d'une rédaction tenue constamment dans les voies constitutionnelles, mais largement libérales, attestent les efforts des écrivains désintéressés qui s'étaient dévoués à cette tâche souvent ingrate, qui fut interrompue en 1835 par les conditions plus sévères édictées contre la presse après l'attentat de Fieschi ; ou plutôt cette circonstance fut le prétexte pour mettre fin à une exploitation dont les résultats financiers allaient être ruineux pour l'éditeur.

Les tracasseries de l'administration et de la police qui s'attachaient à *La Vigie*, comme journal d'opposition, sont détaillées dans un *Mémoire pour la Vigie* sur une prétendue infraction au timbre, pour laquelle Lallou fut assigné. Ce mémoire avait été rédigé par M. Lequoy, ancien inspecteur de l'enregistrement en retraite, ami de l'éditeur et partisan des opinions du journal. Voici en quels termes il explique les poursuites dont *La Vigie*, était l'objet :

« Le but de notre journal a été de concourir, avec » la presse indépendante, à proclamer les principes » d'une liberté politique sage et modérée ; d'éclairer » l'opinion publique, soit sur les avantages, soit sur

---

(1) Ce titre proposé par nous lors de la fondation du journal était parfaitement caractéristique pour une publication périodique de ville maritime. Il fut depuis lors adopté pour d'autres journaux dans les ports de mer de la Manche.

» les inconvénients des institutions nouvelles ; de récla-
» mer des réformes, la diminution des impôts et des
» dépenses, de dégager le commerce du monopole et
» des entraves apportées à sa prospérité ; d'exciter
» enfin la sollicitude du gouvernement pour soulager,
» instruire et moraliser le peuple... »

« Nous avons dû, dans le même esprit d'indépen-
» dance, et nous n'entendons nullement nous en
» justifier, signaler la violation des lois, les actes
» arbitraires du pouvoir, l'énormité des dépenses de
» la police, l'usage abusif des fonds secrets ; nous avons
» dû dévoiler les dilapidations de la fortune publique,
» plaider la cause du peuple pour tout ce qui touche
» ses intérêts ; fixer enfin l'opinion sur le besoin d'allé-
» ger le poids énorme des impôts en diminuant des
» dépenses excessives, de refuser même le crédit pour
» celles désordonnées qui sont une calamité publique
» et une ruine pour le gouvernement. »

« Il n'en fallut pas davantage pour que le pouvoir
» prît ombrage de notre franchise et nous suscitât
» toutes les tracasseries possibles. »

Lallou gagna sa cause contre l'administration du timbre. Elle était en effet trop bien défendue par un fonctionnaire émérite de l'administration même.

Les principaux rédacteurs de *La Vigie* furent pour la partie politique :

Le capitaine Lebleu, plus tard commandant du génie à Dunkerque, ayant été représentant du peuple pour le Pas-de-Calais en 1848 ; Vandewinckel, notaire, un instant maire à Bergues en 1848.

Pour les questions d'économie sociale, industrielle, et maritime :

Le capitaine Foy, neveu du général. C'est lui qui

écrivit dans les premiers numéros de la *Vigie, Les lettres d'un campagnard* ; Dangis, marié à une demoiselle Froge, de Dunkerque : il est devenu employé supérieur de l'administration de la poste aux lettres ; J. A. Conseil, capitaine au long-cours (1) ; Carlier aîné, courtier maritime, pour les feuilletons de poésies, d'arts et de sciences ; le docteur Angelot, plus tard médecin en chef de l'hôpital de Lyon ; Félix Bonfiglio (2) ; le baron Laurent Coppens (3) ; Gustave d'Outrepont, lieutenant d'infanterie, alors en garnison à Dunkerque : il fut tué en Algérie (4) ; Henri-Auguste Gouttiere de Dunkerque, professeur à Armentières ; E. de Coussemaker, juge, devenu correspondant de l'Institut ; C. Pieters, secré-

---

(1) Le capitaine Conseil a publié plusieurs ouvrages sur les moyens de sauvetage pour les navires en détresse, et sur la « télégraphie nautique » ; il a été attaché au service du port de Dunkerque de 1849 à 1862.

(2) Félix Bonfiglio était alors un jeune écrivain plein de cœur. Les feuilletons littéraires qu'il a écrits pour « La Vigie » sont d'un excellent style. Il s'est voué trop tôt à la solitude. Ses amis l'ont regretté non moins pour le talent qu'il promettait que pour la parfaite bonté qui charmait leur liaison. Il est mort à Dunkerque en mars 1865.

(3) Le baron Coppens naquit accidentellement à Paris. Son père, d'une ancienne famille noble du pays flamand, avait été membre de la Législative et de la Chambre de 1815. Il avait institué un majorat au titre de baron dont son fils hérita, s'intitulant baron de Noordlandt. Néanmoins, dès les dernières luttes de la Restauration, et à la Révolution de 1830, les idées du fils furent entraînées dans le sens démocratique ; il s'associa dans ce but à la création de « La Vigie ». Il a publié plusieurs volumes de poésies où ses sentiments libéraux débordent. En 1848, il prit parti pour le radicalisme républicain et fut un moment nommé préfet de la Creuse. Il fut appelé comme témoin, en juillet 1849, dans un procès où il reconnut avoir reçu 500 francs, au dire d'autres témoins, comme rédacteur, en 1833, du journal républicain « La Vigie ». Sur cette dernière assertion, nous affirmons que, si « La Vigie » eut des allures démocratiques, elle se défendit hautement de républicanisme, dans des articles du 29 avril 1834 et du 30 juillet 1835.

(4) D'Outrepont jouait la comédie avec un entrain remarquable. Nous l'avons vu, dans le rôle de Danières du « Sourd ou l'Auberge pleine », exciter le franc rire des spectateurs dans une représentation donnée, sous sa direction, au bénéfice des pauvres, par des officiers et sous-officiers de son régiment.

taire de la mairie de Dunkerque ; Louis Pol (1) ; Alphonse Philippe, fils d'un négociant-armateur de Dunkerque.

En outre de cette classification méthodique que nous venons de faire des rédacteurs de *La Vigie*, nous devons ajouter que la plupart d'entr'eux faisaient très souvent des échappées hors de la spécialité qu'ils s'étaient attribuée dans le prospectus du journal.

Des amateurs artistes prêtaient aussi leur concours à l'œuvre de *La Vigie* ; mais deux lithographies seulement accompagnèrent les numéros 1 et 26 du journal. L'une d'elles représentait le *Leughenaer*, dessiné par le notaire Poulain, l'autre la *Tour de Bourbourg*, par Francia fils ; toutes deux reproduites sur pierre par le lithographe Edward Torris.

L'imprimeur Charles Lallou mourut le 10 janvier 1837.

La Vigie, avons nous dit, cessa de paraître en 1835, à la grande joie des deux journaux auxquels elle faisait concurrence. Mais il n'en est pas moins vrai que son exemple les avait aiguillonnés, à leur insu même, et les avait contraints à donner à leur rédaction une allure moins servile et s'appliquant davantage à des études utiles et sérieuses.

XI

Une tentative nouvelle fut faite, en 1841, pour créer un troisième journal à Dunkerque, portant le titre : *Le Mercure du Nord*. Ce journal, patroné par l'opinion légitimiste, fut publié en format petit in-folio, imprimé

---

(1) Louis-Marie Pol est mort jeune, à Paris, le 15 avril 1836. Il avait une vocation décidée pour les lettres, qu'il ne cultivait qu'au grand déplaisir de son père. C'est pour éviter une lutte trop pénible qu'il n'a signé de ses véritables initiales aucun des nombreux et spirituels feuilletons qu'il a donnés à « La Vigie ».

chez la veuve Udron, rue des Prêtres. Il avait pour éditeur responsable le sieur Vanderest (Jean-Joseph-Marie).

Nous croyons que le premier numéro du *Mercure du Nord* fut distribué le 1er Août 1841, et qu'il cessa de paraître en janvier 1842.

XII

§ 1

Mais l'opinion, qui s'était mise en train pour la publication du *Mercure*, ne se tint pas pour battue de son insuccès ; elle entreprit une nouvelle campagne, avec plus de réussite cette fois, sous le même gérant Vanderest qui avait obtenu, le 26 janvier 1843, le brevet d'imprimeur de la veuve Lallou, s'emparant d'un titre qu'un autre aspirant journaliste (le sieur Quesement de Villeneuve) avait annoncé dans un prospectus imprimé et déposé. Le sieur Vanderest, au risque de se faire un procès en revendication de propriété, intitula son journal :

Le Commerce de Dunkerque, Bergues, Bourbourg et Gravelines qui parut, dans le format petit in-folio, le 26 décembre 1843, place d'Orléans, nº 2. Il continua sa publication trois fois la semaine, les mardis, jeudis et samedis jusqu'au 31 octobre 1844, que son titre fut changé.

On put remarquer dans cette première période du journal quelques articles, traités *ex-professo*, sur les assurances maritimes, et aussi quelques savants articles d'histoire locale.

§ 2

Le Commerce de Dunkerque et du Nord continua sans interruption le journal précédent. Le rédacteur Vanderest, à qui l'on doit la publication d'une *Vie de Jean-Bart,* devenue populaire, était un athlète aguerri et assez puissant. Il défendit la cause pour laquelle son journal avait été créé, avec une verve qui avait peut-être son imprudence ; car nous sommes dans le doute si elle ne lui éloigna pas plus qu'elle ne lui amena de partisans (1).

Un jeune écrivain dunkerquois, avocat à Douai, Benjamin Kien, publia dans le *Commerce* des poésies et des œuvres littéraires qui n'étaient pas sans quelque mérite. On y inséra aussi, sous forme de feuilletons historiques, les essais d'un autre dunkerquois, le jeune Henri Ekelsbeque qui avait donné le 12 janvier 1841, au théâtre de Dunkerque, l'opéra-comique : *Zitelli ou les Français au Tyrol,* dont la musique avait été composée aussi par un dunkerquois, M. Adolphe Leduc.

Il fut traité, en 1846, dans *Le Commerce de Dunkerque,* de graves questions d'économie commerciale, dans un grand nombre de lettres signées d'un savant avocat à la cour royale de Paris, M. Battur. D'autres écrits sur les travaux publics attirèrent, en 1846, l'attention des lecteurs sérieux, par le nom de leur auteur, M. Cordier, ancien ingénieur divisionnaire du département du Nord.

En cette même année, *Le Commerce de Dunkerque* avait mis en tête de ses feuilles, ces épigraphes carac-

(1) On connait encore de M. Vanderest un « alphabet encyclopédique » du XIX^e^ siècle, 1840, in-12 ; les six premiers livres des fables de La Fontaine imitées d'Esope et de Phèdre, 1841, in-18. Il a écrit aussi plusieurs articles dans « La France Maritime ». Tome IV, 1842, p. 218 et 294.

téristiques de sa mission, à la fois politique et commerciale : « La Marine, source de richesse et rempart » des nations. — Tout pour la France et par la France ».

En 1847, parurent dans le journal d'importants articles de M. De Laroière sur l'enseignement public. Mais, le 19 mai, un jugement du Tribunal civil de Dunkerque, du 30 avril, occasionna la suspension forcée du journal, en déclarant que le gérant Vanderest était *étranger*, et comme tel inhabile à exercer la fonction de gérant d'un journal en France. Ce fut une pure rancune judiciaire qui poursuivit sur ce terrain l'éditeur du journal légitimiste, l'autorité s'en empara avec empressement. Vanderest avait été précédemment condamné, par jugement du 5 mars 1847, à 6.000 francs de dommages-intérêts, pour allégation calomnieuse envers M. Buffin, ancien juge audit Tribunal de Dunkerque, et depuis Conseiller à la Cour. Le jugement avait été confirmé par arrêt de la Cour royale de Douai du 23 juin suivant. Et accessoirement à ces condamnations, on en revint à la recherche de la filiation de Vanderest (1).

Survint la Révolution de Février 1848, à la suite de laquelle Vanderest reprit sans obstacle la publication de son journal, en ayant toutefois modifié les épigraphes en ces termes nouveaux : « Liberté, Egalité, Fra- » ternité. — Tout pour la France et par l'Assemblée » Nationale. » Il dût encore changer la dénomination

---

(1) M. Vanderest est né à Dunkerque qu'il a toujours habité. Sa mère était une Fockedey, née à Dunkerque, en 1794, fille de François Fockedey, brasseur à Dunkerque et de Marie Howey, de Dunkerque. Mais le père de Vanderest était né en Belgique, et, quoïqu'il habitât Dunkerque depuis 1800, il n'en avait pas moins le caractére légal d'étranger. Vanderest fils fut relevé de son incapacité civile par décision du Ministre de la Justice, en 1852.

du lieu de son domicile, qui fut indiqué alors : *Place de la République, n° 2*. Le titre du journal fut aussi de nouveau modifié, peu de temps après, en un titre plus court et d'une signification plus précise.

§ 3

Le Commerce de Dunkerque continua dès lors, plus vigoureusement même qu'il ne l'avait fait précédemment, la pensée toute monarchique et légitimiste qui avait présidé à sa fondation. Il supprima les épigraphes d'un caractère trop démocratique, qu'il avait adoptées aux premiers jours de la République. Il qualifia même, dans son numéro du 12 mars 1850, de mensongère la trilogie républicaine : « Liberté, Egalité, Fraternité », sous laquelle il s'était abrité deux ans auparavant. Il fut néanmoins acquitté, le 20 novembre 1849, par le jury de Douai, sur l'accusation d'excitation à la haine des institutions républicaines, en provoquant à l'appel au peuple sur la forme du gouvernement à établir. C'est alors que, plus confiant peut-être en sa cause, il augmenta le format de son journal, qu'il laissa pourtant au prix de quatre francs par trimestre.

Le 13 mars 1850, il annonçait vaniteusement en tête de ses colonnes, la construction projetée, sur les chantiers de Dunkerque, d'un navire, pour être offert en hommage au comte de Chambord. A ce dernier trait d'outrecuidance, on peut dire, avec vérité, que ce ne fut pas le navire qui fut lancé, mais la cause légitimiste elle-même qui fut coulée, à Dunkerque.

En 1851, l'abonnement du journal avait été porté à cinq francs par trimestre.

En mars 1852, on trouvereproduitdans le *Commerce*, le remarquable rapport de M. Vandercolme, sur les travaux de drainage, entrepris par lui dans ses propriétés, et sur ses efforts pour la propagation de cet utile procédé agricultural.

M. Alexandre Vandercolme a, depuis lors, poursuivi ses essais d'amélioration culturale (1), et ses succès lui ont valu, en 1855, la décoration de la Légion d'honneur.

Nous n'avons plus vu d'autre incident à signaler dans la carrière du journal *Le Commerce,* sinon qu'en mai 1852, le gérant était domicilié *Place Napoléon*, nº 2. Le numéro seul de son domicile n'avait pas changé.

§ 4

Le 20 (21) Novembre, journal de l'Arrondissement de Dunkerque. Le premier numéro de ce journal parut le 6 janvier 1853, annonçant qu'il succédait au *Commerce de Dunkerque,* sous un plus grand format, et toujours sous la gérance du sieur Vanderest.

Le titre nouveau fut choisi pour rappeler la date du vote populaire de 1852 en faveur du rétablissement de l'Empire. Après les premiers numéros parus sous le titre de 20 Novembre, le gérant s'aperçut que sa date était inexacte, et il la rectifia en celle de 21 Novembre.

L'évolution de l'organe de l'opinion légitimiste à Dunkerque fut vivement attaquée par les journaux du pays restés fidèles à leurs convictions. A Dunkerque même, on ne comprit pas cette transformation chez le gérant Vanderest, dont la rédaction, toujours très ardente, était puisée, croyait-on, dans la tradition de

---

(1) Un second rapport du même se lit dans le journal « Le 21 Novembre », du mois de septembre 1853.

son père qui avait été l'un des champions les plus actifs du royalisme à Dunkerque en 1813, 1814 et 1815. Du reste, le gérant n'y chercha pas de subterfuge, il expliqua son revirement avec une pleine franchise, en des termes qui ne laissaient aucune place au soupçon de déloyauté. A quelque attaque que le gérant du *Commerce* ait été en butte alors, il le faut avouer, la presse en général a rarement habitué ses lecteurs à une pareille netteté de principes.

Le numéro 110 du journal renferme des détails les plus circonstanciés de la visite faite par l'Empereur et l'Impératrice à Dunkerque le 26 septembre 1853.

A la fin de Décembre 1853, *Le 21 Novembre* fut compris dans l'achat qui fut fait alors des trois journaux dunkerquois et de leurs imprimeries pour ne plus laisser subsister au chef-lieu de l'arrondissement de Dunkerque qu'un seul organe de publicité, sous le titre : *L'Autorité*. Le sieur Vanderest fut conservé à la gérance du nouveau journal.

XIII

§ 1

L'Indépendant, Journal des Intérêts Dunkerquois, fut imprimé d'abord chez Lorenzo, rue Nationale, puis chez veuve Udron, rue des Vieux-Quartiers, nº 12. Il avait pour rédacteur-gérant, Victor Letellier, rue des Vieux-Quartiers, dit du Loup, nº 6, et le prix de l'abonnement pour trois mois était de cinq francs, paraissant trois fois la semaine, les mercredis, vendredis et dimanches.

Le premier numéro de *L'Indépendant* parut le dimanche 8 Décembre 1850.

M. V. Letellier était employé à la poste aux lettres à Dunkerque. Il avait publié plusieurs œuvres littéraires : un volume de poésies ; un voyage et itinéraire à Constantinople, en Géorgie et en Russie, de 1828 à 1833. Paris 1840, 2 volumes in-8° ; un volume sous le titre : *Une année à Dunkerque,* guide pour tout le monde. Dunkerque, chez Leys, libraire, rue Arago, n° 2. Imprimerie de Drouillard, rue des Pierres, n° 7, 1850, in 12.

Dans ce volume M. Letellier, ayant frondé l'administration avec trop d'indépendance, se vit bientôt remercié de l'emploi qu'il occupait. Il se rejeta sur le journalisme, qui ne lui réussit pas davantage.

C'était un homme instruit qui avait vu et voyagé. Il avait la plume facile et dans sa rédaction il s'attachait à faire abstraction de la forme politique gouvernementale, désirant le bien public avant tout, et talonnant la magistrature municipale et les administrations locales pour l'obtenir. Mais l'esprit ne suffit pas à remplir cette tâche, l'esprit d'indépendance trop marqué est surtout funeste à un journaliste de province qui doit compter avec toutes les coteries.

Parmi de bonnes études d'intérêt spécial produites dans *L'Indépendant*, nous en avons remarqué une des plus utiles sur la pêche de la morue à Islande et d'autres sur la pêche au poisson frais.

Mais, malgré le bon vouloir du gérant à l'endroit des intérêts locaux, malgré surtout sa rédaction inoffensive quant aux affaires politiques, des contrariétés de toute nature furent suscitées à Victor Letellier, et le forcèrent à quitter les imprimeurs de Dunkerque. A dater

du n° 99, du 3 août 1851, *L'Indépendant* s'en fut se faire imprimer à Bergues, chez Focqueux aîné, Marché aux Pommes, n° 9.

§ 2

Letellier donna alors à son journal, dont il augmenta le format, le titre de *L'Indépendant, Journal des Intérêts de Dunkerque, Bergues et l'Arrondissement.*

On y lit avec intérêt des articles de M. Lepreux sur la Bibliothèque et les Archives de Bergues ; et en novembre 1851, d'autres articles sur les constructions navales.

Lors du coup d'Etat du 2 Décembre, tous les journaux furent arrêtés. Letellier fit aisément comprendre à l'autorité qu'elle n'avait rien à redouter de la ligne qu'il avait imposée à sa rédaction, et, dans un article du 15 Décembre 1851, il expliqua à ses abonnés que c'était par un malentendu qu'ils n'avaient pas reçu deux numéros de *L'Indépendant*. Il reparut immédiatement avec l'autorisation préfectorale. Il revint alors à son premier format et son bureau de Dunkerque fut annoncé établi, rue Dupouy, n° 14.

Au commencement de Mai 1852, Letellier avait traité de l'imprimerie de Focqueux aîné, et il venait d'obtenir le brevet d'imprimeur ; il faisait des démarches pour mettre en action l'exploitation du journal et de l'imprimerie, quand, le 24 Mai, Focqueux fit saisie de son matériel d'imprimerie et, le 26, le Tribunal de Commerce de Dunkerque déclara Victor Letellier, rédacteur de *L'Indépendant*, en état de faillite ; ce qui mit un terme à la publication de *L'Indépendant* et à la carrière du journaliste.

Letellier avait caractérisé avec une parfaite vérité

la conduite des journaux politiques de Dunkerque, lors du coup d'Etat du 2 Décembre.

« *Le Journal de Dunkerque,* disait-il, dans son numé-
» ro du 19 Décembre 1851, arborait chaque jour le dra-
» peau républicain, plus tranché, plus rouge; il n'a
» pas su garder un jour le silence qui seul pouvait lui
» conserver la voix; une citation qu'il faut avouer
» avoir été hardie, mais naturellement intempestive,
» l'a fait arrêter.

» Plus habile ou plus patriote, *Le Commerce de Dun-*
» *kerque* a compris que le pays devait primer toutes
» sympathies, tous sentiments intimes, et, obéissant
» du reste au mot d'ordre de son parti, il a enregistré,
» en termes des plus convenables, une formelle adhé-
» sion au fait accompli. Il a néanmoins exercé dans ce
» moment difficile une rancune ignoble contre M.
» Thiers, qui avait en 1833 fait arrêter la duchesse
» de Berry, en s'écriant: « M. Thiers en prison, c'est
» la justice de Dieu qui passe.

» Quant à *La Dunkerquoise,* nous en rougissons pour
» elle, elle n'a pas su formuler un article sérieux et
» n'a donné que des paroles en l'air, de vagues expli-
» cations. Toujours même somnolence, même impas-
» sibilité, rien enfin qui vint rendre ou raffermir la
» confiance, alors que le pays était à peine sauvé d'un
» naufrage des plus redoutables. »

Et quant à lui-même, Letellier s'en est exprimé avec toute la dignité que comportait son titre d'*Indépendant.*

« Organe, dit-il, des intérêts du commerce avant tout,
» nous ne devons désirer, et nous ne désirons qu'une
» chose, le repos et la tranquilité de quelque part
» que viennent ces biens, sans lesquels tout est ruine
» et danger. En présence des complications possibles

» de la situation, il ne serait généreux, ni raisonnable
» de venir encore ajouter aux difficultés du moment,
» et, quelles que soient nos sympathies, nous regardons
» comme un devoir d'appeler nos compatriotes au
» calme et à la raison, seule et unique sauvegarde
» alors que tant de passions peuvent s'agiter et tant
» d'hostilités surgir. »

D'aussi sages paroles donnent à regretter que le journaliste n'ait pu continuer sa tâche.

XIV

§ 1

En l'état d'apaisement des esprits dans le pays, et après deux années de calme parfait, il faut en convenir, il n'était pas nécessaire de procéder par une espèce de contre-coup en province du grand coup d'Etat gouvernemental, ni d'y abolir tous les journaux existants. Il suffisait de leur faire sentir la volonté ferme du pouvoir nouveau, et tous eussent docilement marché dans la voie qui leur eût été tracée, sans aucune apparence de contrainte, et au contraire avec celle du dévouement volontaire qui leur eût plus dignement mérité la confiance publique.

Le premier numéro du journal *L'Autorité* parut le 7 janvier 1854, s'annonçant sous la direction du sieur Vanderest, ancien gérant du *21 Novembre*; mais on put voir aussitôt qu'une autorité supérieure ne lui laisserait qu'une liberté d'action fort restreinte. Il arriva de Paris dans les bureaux de *L'Autorité* un rédacteur en chef, M. Jules Delcro, et un rédacteur correspondant, M. Xavier Eyma. Ces messieurs sortaient de la

presse parisienne, étaient complètement étrangers au pays et n'avaient par conséquent aucune autorité à traiter des intérêts locaux. En effet, le premier article de M. Delcro parle de Bernard Palissy, de Madame de Pompadour, de Louis XV, de Georges III, de Madame Dubarry, d'un paysan andalous qui avait acclimaté le coton en Espagne, des vins de Xérès et d'Alicante, de Vasco de Gama, d'Albuquerque, du marquis de Pombal; mais, du commerce, de l'industrie et de la navigation de Dunkerque, pas un mot.

On voit que ces messieurs étaient plutôt chargés de diriger politiquement l'esprit public du pays que de l'éclairer et de le renseigner sur ses intérêts essentiels. M. Delcro s'en explique dans le deuxième numéro du journal : « Je suis napoléonien impérialiste, s'écrie-t-» il; j'étais, dès 1845, rédacteur du seul journal qui » défendît la cause du prisonnier de Ham. » Fort bien ! on ne peut qu'honorer des convictions qui se maintiennent tout un espace de dix années, dans un siècle qui en a vu tant d'éphémères; mais il faudra convenir que si M. Delcro a pu, en 1845, faire preuve de dévouement envers une dynastie proscrite, c'est sans doute que le pouvoir d'alors pratiquait la tolérance en matière de presse et d'opinions politiques et qu'il n'accaparait point à son profit seul tous les organes de la publicité.

Et puis, suffit-il de se proclamer le champion de *L'Autorité* pour mériter sans conteste la confiance publique? Il s'agit, il me semble, de définir au préalable *l'Autorité* qu'on préconise. On conviendra que la doctrine la plus funeste serait celle d'un journal qui proclamerait que *l'Autorité* est une vérité, un principe, plus que cela même, un rayon de Dieu digne de tous

les respects (*Le Publicateur*, de Béziers, de juin 1865) ; nous dirons que ce serait une calamité que de pareilles doctrines en présence d'*Autorités* telles que celle du *Comité du Salut Public*, ou celle de la *Convention* sous le pouvoir des Danton, des Saint-Just, des Robespierre.

MM. Jules Delcro et Xavier Eyma, devant lesquels le gérant Vanderest dut s'effacer, n'avaient aucune racine dans le sol dunkerquois ; ils ne parlaient pas le même langage que nos flamands, et ils s'aperçurent enfin que leur éternelle prédication de politique autoritaire les tenait en fausse position dans un pays de commerce et de navigation maritimes. Ils se retirèrent et le gérant Vanderest fut emporté avec eux.

Nous ne voudrions pas omettre cependant de dire que plusieurs articles d'histoire locale et d'intérêts spéciaux parurent à intervalles dans *L'Autorité*, sous les signatures de MM. L. Caux, secrétaire de la mairie, et Lemaire, professeur à Dunkerque.

Le matériel de l'imprimerie et la propriété du journal *L'Autorité* furent annoncés à vendre par devant notaire le 25 juin 1856.

§ 2

M. Benjamin Kien, de Dunkerque, avocat à la Cour impériale de Douai, connu par de nombreuses publications littéraires (1), vint le 28 octobre 1856, prendre les rênes de *L'Autorité*. Sous sa plume, au moins, tout

---

(1) Fleurs du matin, 1840, in-12 ; Eloge de Jean-Bart, 1858; Trois Odes à Louis-Napoléon, 1851, in-8° ; Œuvres complètes d'Horace, traduites en vers, texte en regard, 1851, deux volumes in-8° ; Les fables de Phédre, traduites en vers français, 1853, in-8° ; Œuvres littéraires, poésie et prose, 1853, in-8°.

On joua au théâtre de Dunkerque, en mars 1859, une tragédie en cinq actes, de M. Benjamin Kien, intitulée : « Le fils de Charles-Quint », ou « Vieux Comte et jeune Roi ».

en défendant chaudement la cause du pouvoir établi, le journal put recueillir les sympathies locales, auxquelles, du reste, il savait parfaitement répondre, par la connaissance personnelle qu'il avait des intérêts que notre population commerçante et maritime a l'impérieux besoin de voir débattre.

M. Benjamin Kien mit à cette mission délicate toute son ardeur et sa jeune intelligence. On ne peut que lui savoir gré du talent qu'il apporta à remplir sa tâche avec assez d'habileté pour éviter le péril de sembler forcé de marcher dans une voie tracée par le pouvoir, devant une population qui désire dans son interprète les allures d'une indépendance toute loyale.

Malheureusement, le travail incessant auquel se livrait M. Kien lui occasionna une telle fatigue d'esprit, que sa santé en fut altérée, et que, malgré sa jeunesse, après plusieurs années de repos forcé, il mourut le 26 novembre 1863, âgé seulement de 41 ans. Il est certain que ce fut l'excès de travail qui amena cette fin prématurée. Madame veuve Kien obtint de conserver le brevet de l'imprimerie, et la gérance du journal sous la signature du sieur Habar, s'intitulant rédacteur-gérant.

Nous ne parlerons pas de ceux qui collaborèrent avec le sieur Habar à la rédaction du journal *L'Autorité* ; sauf quelques articles historiques de M. Victor Derode, les questions d'intérêt public, intérêts généraux, intérêts locaux y sont très peu abordées. Le journal se compose uniquement d'extraits de journaux officieux de Paris; la rédaction en est d'ailleurs toute subordonnée à l'étroite surveillance de la sous-préfecture.

Et nous avons personnellement un singulier exemple à citer à l'appui de notre assertion sur le désolant ser-

vilisme où est tombée la presse dans notre chère ville de Dunkerque.

En 1862, nous voulions faire imprimer à Dunkerque notre notice biographique sur M. Benjamin Morel, et nous tenions à faire une œuvre toute dunkerquoise de l'hommage rendu « à l'un des citoyens qui ont le » plus honoré la ville de Dunkerque, à celui qui dans » sa longue carrière fut toujours animé du désir de » lui être utile. » Aussi, à peine notre projet eut-il transpiré que le Maire et le Conseil Municipal se mirent en tête de la souscription ouverte pour couvrir les frais de cette publication. Il ne pouvait pas y avoir un doute sur l'unanimité avec laquelle serait accueillie, à Dunkerque, la biographie de celui de ses enfants qui, sous tous les rapports d'honorabilité et de dévouement, avait tant mérité de sa ville natale.

Eh bien ! il y eut cependant un sous-préfet qui se mit en hostilité contre notre œuvre si patriotique avant de savoir seulement ce que pouvait être notre notice. M. le baron Petiet faisait défense au journal *L'Autorité* d'en répéter l'annonce.

Notre œuvre était un travail littéraire et rétrospectif, qui n'avait nul rapport avec la politique du jour ; c'était affaire de librairie, d'imprimerie et non de journalisme. Mais notre imprimeur était en même temps l'imprimeur du journal de la localité, et le sous-préfet exigea qu'il lui soumit les épreuves de notre notice, à laquelle il s'ingénia même à faire des corrections. Le procédé nous sembla tellement extra-légal, que nous refusâmes net de l'accepter. Alors l'imprimeur nous avoua qu'il nous savait parfaitement en droit d'exiger l'exécution du contrat tacite qui nous liait, mais il se réclama de notre indulgence : « Nous vous

» imprimerons, dit-il, et vous partirez, monsieur. Nous, » nous resterons en ville sous la coupe du sous-préfet, » et ce sera une rancune de tous les jours à subir de sa » part, et Dieu sait si l'imprimerie et le journal ne » succomberont pas ». Nous avions refusé par amour-propre, nous cédâmes par considération, et nous mîmes, en effet, quelque adoucissement dans nos appréciations de certains faits qui s'étaient passés, il y a un demi-siècle, sous le premier Empire.

Au lieu des mots : « exécration publique » appliqués au sentiment qu'éprouvaient les populations du Nord pour le gouvernement de Napoléon, en 1812 et 1813, nous nous servîmes des mots : « réprobation universelle »(1).

Voilà où en est venu le régime de la presse aujourd'hui en province, sur les droits de l'histoire à juger le passé.

XV

Le Pilote Dunkerquois, feuille commerciale et maritime, paraissant tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés. Bureaux, n° 44, rue Neuve, imprimerie D'Hubert.

Ce journal fut fondé à Dunkerque, en 1860, par l'imprimeur D'Hubert, qui avait précédemment exercé à Cassel. Il était petit-fils d'un sieur Wackernier, ancien adjoint à la mairie de Dunkerque en 1810.

D'Hubert étant mort en 1862, sa veuve fut autorisée à continuer le brevet d'imprimeur de son mari, et en même temps l'exploitation du journal *Le Pilote* exclusivement consacré aux nouvelles maritimes et com-

(1) Notice sur M. Benjamin Morel, ancien député de Dunkerque. 1862, in-8°, page 49.

merciales, avec un feuilleton littéraire; ce journal ne pouvait en rien exciter la méfiance de l'autorité sous-préfectorale.

La feuille du mardi 19 janvier 1864 porte le numéro 997, datant de la cinquième année.

Nous savons que nos amis R. de Bertrand et A. Bonvarlet ont produit quelques articles sur l'histoire locale dans *Le Pilote*.

XVI

Espérons des temps meilleurs pour la presse, dans une ville de trente mille âmes telle qu'est Dunkerque, où des intérêts immenses y réclament une large publicité de renseignements de toute nature.

Le journal *Le Pilote* peut suffire à la population dunkerquoise, quant aux informations nécessaires au commerce et à la navigation. Mais, quant aux lumières qu'elle a droit d'obtenir, par la discussion des questions politiques et législatives, par celle des intérêts communaux et de travaux publics, nous avouons que nous ne comprenons guère quelle instruction le public peut retirer du seul journal qu'il lui soit permis d'avoir, dirigé comme il l'est uniquement dans un esprit de servilisme et d'obscurantisme.

Aussi, tous nos vœux nous portent-ils dans l'intérêt du pays vers une ère de liberté et d'émancipation de la presse, plus digne de la noble nation qui a toujours donné le ton à l'Europe libérale, que le régime honteux et rétrograde que lui font subir les tenants du régime auxquels elle s'est si loyalement confiée.

SUPPLÉMENT

JUIN 1868.— Les nombreuses transformations qu'a successivement subies la presse périodique en province comme à Paris, soit par la propre inconsistance de ses rédacteurs et sociétaires, soit par les législations toujours précaires, que lui ont imposées tour à tour les pouvoirs ombrageux qui se sont succédé en France depuis bientôt un siècle ; ces transformations diverses, disons-nous, ont souvent fait comparer la presse à la végétation naturelle des campagnes. Il y a des saisons luxuriantes où l'on voit s'épanouir à l'air libre d'innombrables feuilles nouvelles de toutes nuances ; puis vient pour le plus grand nombre le triste moment de la chûte des feuilles.

Ce moment est arrivé, en 1868, pour *Le Pilote Dunkerquois*, qui, après plusieurs années d'une navigation prudente, s'est pourtant vu ensablé sans pouvoir avancer davantage, faute de secours encourageants qui vinssent l'aider à se relever.

Un journal a entrepris de lui succéder, ayant pour titre : *Le Messager du Nord* (1). Mais ce titre déjà disait qu'un *messager* était moins compétent qu'un *pilote* à traiter selon leurs goûts les lecteurs d'un port de mer ; écrivains étrangers au pays, peu initiés aux idées et aux habitudes locales, ses rédacteurs auront certes beaucoup à faire pour vaincre l'indifférence du public dunkerquois.

Le 1^er^ Juillet 1866, un faible essai de journal littéraire avait été tenté dans une petite feuille in-8° de 16

(1) Imprimé chez René d'Anglebert.

pages devant paraître le 1er et le 15 de chaque mois sous le titre : *Le Touriste* (1). Nous n'en avons vu que deux numéros qui nous ont semblé très faibles et n'avoir point d'éléments de vitalité. Nous doutons que *Le Touriste* ait vécu au-delà de deux spécimens.

Le Carillon de Dunkerque dont le titre est renouvelé du journal de Vaissier en 1829, a paru avec l'année 1868, s'annonçant journal littéraire, scientifique, artistique, commercial et agricole, et paraissant le dimanche ; il s'imprimait chez Lorenzo, rue des Pierres, n° 7.

Depuis six mois, *Le Carillon* semble avoir assez bien rempli le cadre qu'il se proposait. Ses écrivains ont des plumes exercées, et des poésies d'excellente facture entremêlent agréablement sa rédaction. Seulement, un incident qui aurait pu être fâcheux, s'il n'avait pas été aussitôt éventé et désavoué par le directeur-gérant, est venu susciter au *Carillon* une petite guerre de concurrence, qui, du reste, ne lui a pas fait de tort et dont il s'est relevé honnêtement. Un malveillant correspondant anonyme lui a envoyé une pièce de vers *d'Alfred de Musset*, honteusement altérée en partie, et signée *Gaspardo*. Au premier abord, on conçoit tout ce qu'une aussi ignoble publication pouvait prêter à de fausses interprétations sur le compte des rédacteurs du *Carillon*. Mais, comme nous le disons, ils s'en sont galamment tirés, et ce petit incident n'aura peut-être pas nui même au succès du journal, par le bruit qui a été soulevé à son sujet.

J.-J. CARLIER.

---

(1) Imprimé chez veuve Kien, rue Nationale.